

LE MANS

:Of course
LE MANS



LA VILLE & LA MÉTROPOLE DE **2030**

PLAN STRATÉGIQUE
DES INVESTISSEMENTS (PSI)

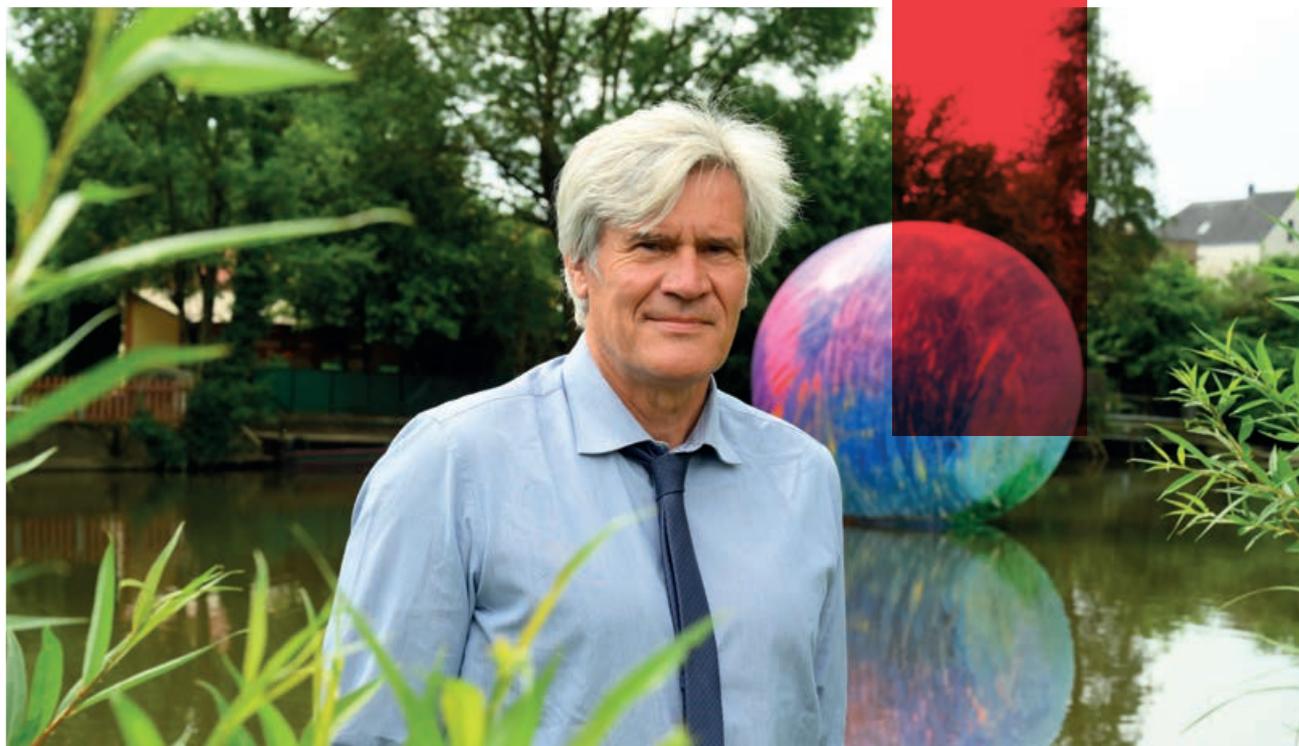
PLUS DE 1,3 MILLIARD € D'INVESTISSEMENTS



Le Mans
LA VILLE



LE MANS
Métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



Édito



“Ce Plan Stratégique d'Investissements (PSI) regroupant les projets qui vont façonner notre territoire dans les années à venir est une démarche inédite.

C'est la première fois que sont rassemblés, au sein d'un document unique, les projets structurants portés par la Métropole, ses communes membres et leurs partenaires dans une approche prospective à l'horizon 2030.

Ce plan est également sans précédent par son montant : c'est plus de 1,3 milliard d'euros d'investissements qui seront déployés pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir. Ces investissements portés à un niveau historique vont accélérer la modernisation de notre territoire et offrir de nouveaux services aux habitants.



***“Pour ce qui est de l'avenir,
il ne s'agit pas de le prévoir
mais de le rendre possible.”***

Antoine de Saint-Exupéry

C'est la conciliation des grands enjeux structurels d'avenir et la réponse aux besoins quotidiens de chacune et chacun qui font de la métropole un territoire attractif et durable.

Je serai particulièrement attentif à garantir un développement économique équilibré associant transition écologique et solidarité au bénéfice de tous.

Ce Plan Stratégique d'Investissements permet de concrétiser ces engagements et ces ambitions pour les années à venir”.

Stéphane LE FOLL

Maire du Mans
Président de Le Mans Métropole
Ancien ministre

SOMMAIRE

04 Plan Stratégique des Investissements (PSI)

- Présentation du PSI
- Le PSI en chiffres

06 Mobilités

- Création de Chronolignes
- Développement des mobilités douces et de leur sécurisation
- Allongement des rames de tram et des quais
- Développement de modes de déplacement à vélo à l'échelle de la métropole
- Nouvelle halte ferroviaire

09 Économie circulaire et Développement des énergies

- Extension des réseaux de chaleur
- Plan de gestion des déchets (RIR)
- Autres projets
- Bus et bom à hydrogène avec production d'hydrogène par électrolyse
- Plan solaire
- Géothermie

14 Attractivité économique et Enseignement supérieur

- Rénovation du Palais des Congrès et de la Culture
- Rénovation du Centre des Expositions
- Technicampus SNCF
- Projet ETAMAT B
- Schéma directeur d'attractivité économique
- Création d'un lieu de vie étudiant
- Projets d'investissements majeurs ESRI
- Création de nouveaux écosystèmes

18 Urbanisme et Habitat

- Projets d'investissements majeurs Commerce
- Projet Anatole France
- Projet des Halles
- Projet ETAMAT A
- Autres projets sur Le Mans
- Aide de l'accession à la propriété
- Une plateforme territoriale de rénovation énergétique
- Soutien à la Politique Locale de l'Habitat
- Projets métropolitains

40 Attractivité culturelle

- Métamorphose des musées
- Création d'un Centre des conservations
- Rénovation de la Médiathèque Louis Aragon et de la Salle des Concerts
- Nouveau Conservatoire
- Annexe de l'ESAD
- Salle de musiques actuelles
- Les thermes romains
- Des manifestations ancrées à développer

44 Santé et Solidarité

- Création de quatre maisons pluridisciplinaires de santé (MSP)
- Soutien au Centre Hospitalier du Mans (CHM)
- Nouveau centre d'hébergement d'urgence avenue Noguès
- Soutien aux séniors

47 Cadre de vie

- Éducation
- Petite enfance
- Gestion des espaces verts
- Gestion de l'eau
- Gestion des équipements sportifs
- Handicap et inclusion
- Gestion des cimetières

PLAN STRATÉGIQUE DES INVESTISSEMENTS

PSI

Le Plan Stratégique des Investissements est une feuille de route ambitieuse. Il est le fruit d'un travail partenarial efficace entre tous les acteurs du territoire qui partagent la volonté de répondre au mieux aux besoins des habitants et de préparer l'avenir.

Le Plan Stratégique des Investissements regroupe l'ensemble des projets d'investissements structurants qui vont être déployés sur le territoire métropolitain à l'horizon 2030.

Ces projets qui vont améliorer durablement le cadre de vie des habitants et des acteurs du territoire sont portés par différents maîtres d'ouvrage et selon des modalités diverses.

Ainsi, y sont répertoriés :

- Des projets dont la maîtrise d'ouvrage et le financement sont assurés par la Métropole du Mans au bénéfice de l'ensemble de ses communes membres ;
- Des projets dont la maîtrise d'ouvrage et le financement sont assurés par la Ville du Mans ;
- Des projets dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par les communes membres et qui sont co-financés par la Métropole ;
- Des projets portés par des partenaires publics (La Région, le Centre Hospitalier du Mans, l'Université) et qui sont co-financés par la Métropole ;
- Des projets portés et financés par des partenaires privés et qui répondent à des ambitions d'intérêt général.

Ce Plan est un recensement à date, ce qui signifie que ce document a vocation à être réactualisé annuellement pour :

- Chiffrer précisément certains projets qui ne peuvent encore l'être et qui ne sont donc pas encore comptabilisés dans le montant global ;

- Intégrer de nouveaux projets dont le périmètre et les contours ne sont pas encore fixés.

Ce Plan Stratégique des Investissements n'est pas un document budgétaire et il ne se substitue pas au Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) de la Métropole et de la Ville du Mans qui seront également mis à jour annuellement.

Son ambition est plus large puisqu'il se projette jusqu'en 2030 et qu'il recense tous les projets qui se développeront sur le territoire au-delà de ceux inscrits dans les PPI.

Les partenaires institutionnels tels que l'Europe, l'État, la Région des Pays de la Loire et le Département de la Sarthe contribueront à son financement.

Il est le reflet d'un travail partenarial efficace entre la Métropole et ses communes membres, mais aussi avec l'ensemble des acteurs institutionnels qui concourent au développement de notre territoire.

C'est l'addition de ces forces qui permet aujourd'hui de proposer un programme ambitieux pour préparer au mieux l'avenir.

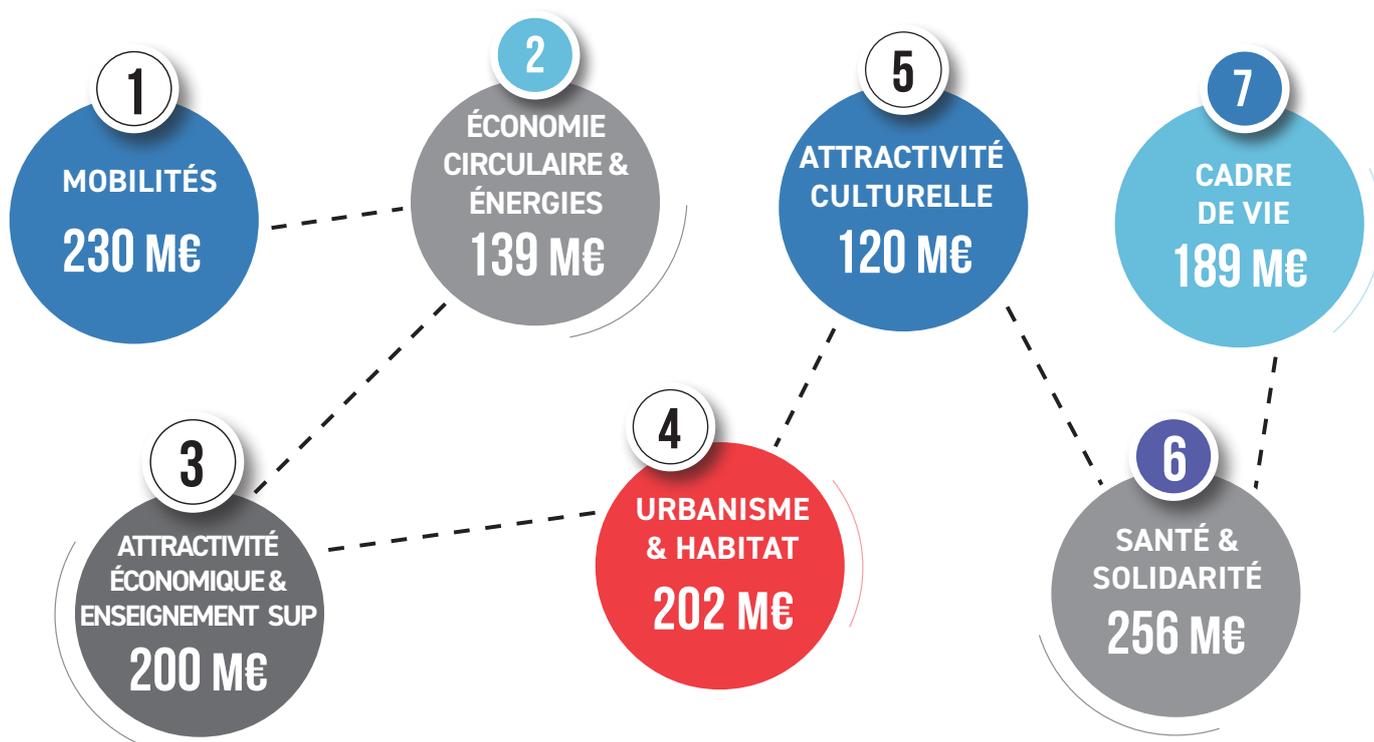


LE PSI EN CHIFFRES

PLUS DE 1,3 MILLIARD € D'INVESTISSEMENTS

Le PSI 2030 recense plus de 130 investissements structurants regroupés en 47 groupes de projets répartis au sein des sept axes de développement prioritaires prédéfinis. Le montant global des projets valorisés à ce jour s'élève à plus de 1,3 milliard d'euros dont le financement sera assuré par la Ville, la

Métropole et autres porteurs de projets figurant dans ce document tels que le Centre Hospitalier, l'Université, la SNCF... Le subventionnement par les partenaires institutionnels (Europe, État, Région des Pays de la Loire et Département de la Sarthe) contribuera au financement de nombre de ces projets.



MOBILITÉS

PLUS DE 230 M€
d'investissements



CRÉATION DE CHRONOLIGNES

L'objectif du projet est d'achever la construction d'un réseau de transport structuré dans l'agglomération mancelle et de développer un usage public de l'hydrogène pour contribuer à la mise en place d'un écosystème H2 sur le territoire dans ses dimensions production, distribution, innovation et formation.

Ces chronolignes vont permettre d'améliorer l'attractivité et la fréquentation des trois lignes principales (4-5-6) du réseau Setram en améliorant le temps de parcours par :

- La création de transports en commun en sites propres et en aménageant les carrefours et voies d'approche pour prioriser les transports en commun.
- Le réaménagement de plusieurs axes majeurs de la ville : avenues Bollée, Géneslay, Heuzé et Jean-Mac.
- Le réaménagement des places Washington, Éperon, Hôpital et Pâtis-Saint-Lazare.
- La création d'aménagements cyclables le long des 30 km d'itinéraires des lignes de bus.



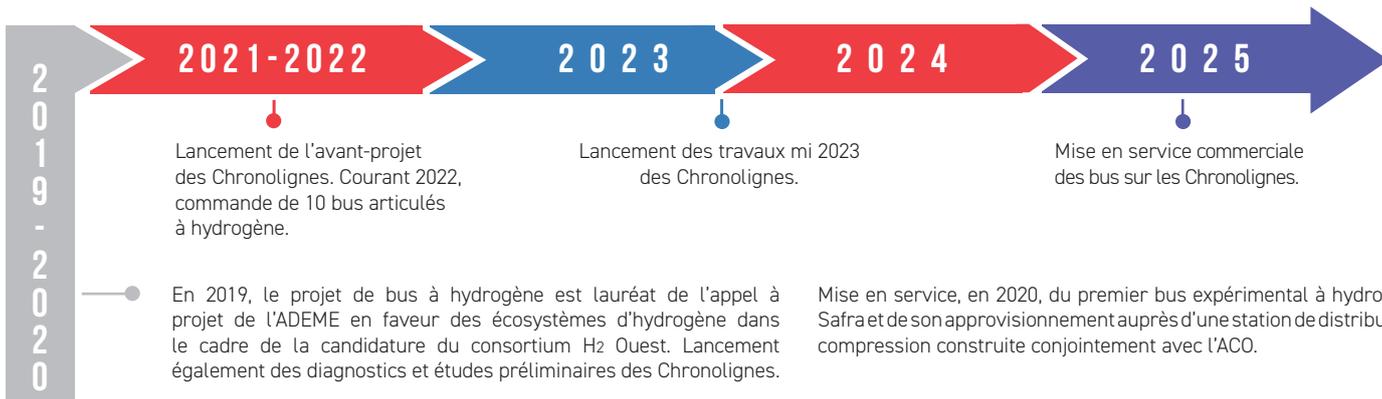
Développer un usage public de l'hydrogène, en contribuant à la mise en place d'un écosystème H2 sur le territoire dans ses dimensions production, distribution, innovation et formation, va permettre de développer des énergies alternatives au diesel et développer le mix énergétique pour les transports en commun de la Setram déjà constitué de GNV et d'énergie électrique.

FINANCEMENT

Coût de la création des Chronolignes : 60,7 M€ HT
Coût des bus à hydrogène : 13 M€ HT

88,4
M€

C'est le coût estimé du projet.

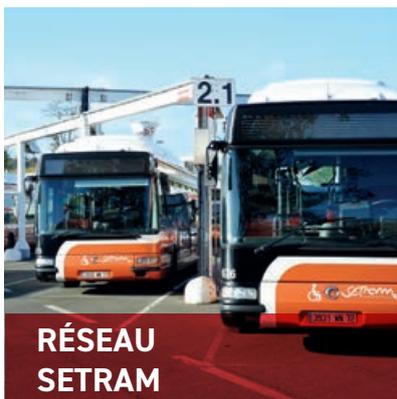


DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS ET DE LEUR SÉCURISATION



**TROTTINETTES
ÉLECTRIQUES**

Une réflexion portant sur la mise en location longue durée de trottinettes, à l'instar de ce qui existe depuis 2009 avec les vélos Setram, est en cours. Ce système pourrait permettre d'étoffer l'offre de location de véhicules alternatifs permettant d'accompagner le changement de comportement des habitants de Le Mans Métropole.



**RÉSEAU
SETRAM**

Modernisation du dépôt bus sur le site Piffault pour améliorer les conditions d'exploitation et s'adapter au parc de bus Setram (extension des ateliers, réorganisation des stationnements et des locaux) en s'inscrivant dans une démarche de qualité environnementale.

Renouvellement des systèmes SAEIV et billettique (pour une information plus dynamique et en temps réel aux voyageurs) et des moyens de paiement et de validation plus modernes (Open payment, smartphones).



**NAVETTE
ÉLECTRIQUE**

Ces minibus électriques permettent de limiter l'émission des gaz à effet de serre en centre-ville. Gratuits, ils permettent l'accès aux principaux pôles du Centre-ville.

Budget d'achat de trois minibus :

715 732 € HT

Budget de fonctionnement :

330 000 € HT par an

Février 2022 : évolution de l'itinéraire

32 M€

C'est le coût estimé du développement des mobilités.

ALLONGEMENT DE 34 RAMES DE TRAM ET DES QUAIS



Ce projet va permettre de renforcer de 40% la capacité voyageur du réseau tramway en allongeant les rames de 32 m à 44 m et d'adapter le centre de maintenance et de remisage. Il va permettre également d'accompagner l'augmentation des fréquentations avec l'émergence des projets sur les quartiers Hôpital et Université.

- **Mars 2022** : recrutement d'un mandataire.
- **2022-2023** : recrutement MOE, études, concertations et marchés entreprises.
- **4^e trimestre 2023** : début des travaux sur les quais et adaptation du Centre de Maintenance et de Remisage.
- **4^e trimestre 2024-Mars 2026** : mise en service progressive des 34 rames allongées.

66 M€

C'est le coût estimé du projet.

DÉVELOPPEMENT DE MODES DE DÉPLACEMENTS À VÉLO À L'ÉCHELLE DE LA MÉTROPOLE

Envisagé à l'échelle de Le Mans Métropole, le réseau Chronovélo est un projet d'aménagement porté par Le Mans Métropole qui prévoit la création d'un maillage cyclable sécurisé et structurant de 300 km afin de relier les principaux pôles de vie et les communes entre elles. Le réseau Chronovélo s'appuie sur l'existant, en y apportant de la cohérence et des compléments pour permettre de développer la pratique cyclable. Il s'appuie sur une ambition forte de sécurisation des aménagements.

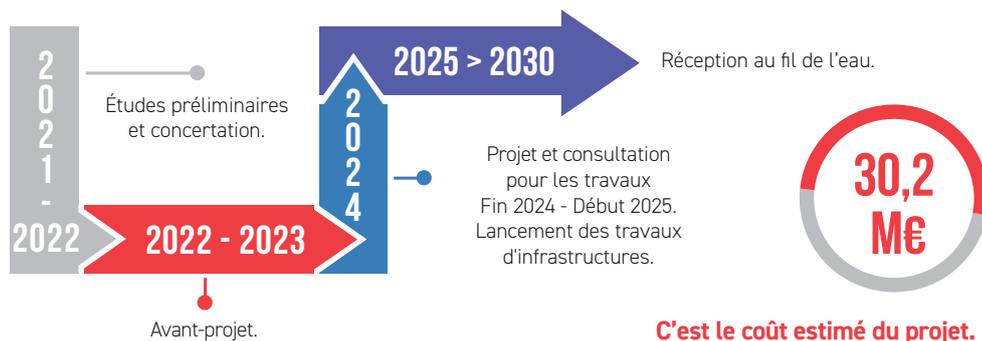


Différentes études ont permis de dégager cinq grands axes pour guider la réalisation du réseau Chronovélo :

- Attirer de nouveaux cyclistes grâce à des aménagements sécurisés et confortables.
- Faciliter les connexions cyclables entre les communes, territoires et bassins de vie.
- Une offre de services qualitative pour ce réseau structurant.
- Mieux partager l'espace public pour que cohabite sereinement l'ensemble des modes de déplacement, en tout confort et en toute sécurité.
- Améliorer le cadre de vie.



 Chronovélo, c'est la création d'un réseau cyclable sur près de 300 km, confortable, sécurisé et efficace à l'échelle de la Métropole.



NOUVELLE HALTE FERROVIAIRE "LE MANS HÔPITAL-UNIVERSITÉ"

L'objectif du projet est de renforcer la desserte périurbaine de la ville du Mans, mieux desservir le pôle d'emplois/d'études Hôpital-Université, de créer un accès direct pour les voyageurs empruntant les lignes TER Le Mans-Laval et Le Mans-Alençon et de créer une nouvelle correspondance avec le tramway T1.

Le parvis de la halte ferroviaire offrira un espace public verdoyant avec des zones de repos et améliorera les connexions avec les parcours piétons et cycles existants. Il permettra également d'aménager les abords de la future Maison des internes.



FINANCEMENT

Création de la halte ferroviaire : 10 383 450 € ht
Aménagement du parvis : 700 000 € ht

La Région Pays de la Loire, pilote de ce projet, le finance à hauteur de 50 %.

ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES

PLUS DE 138 M€
d'investissements



EXTENSION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

Le Mans Métropole possède 40 km de réseaux de chaleur. Ils desservent l'équivalent de 18 000 logements, dont 8 000 logements sociaux.

OBJECTIFS 2030 DU 2^{ÈME} PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET) :

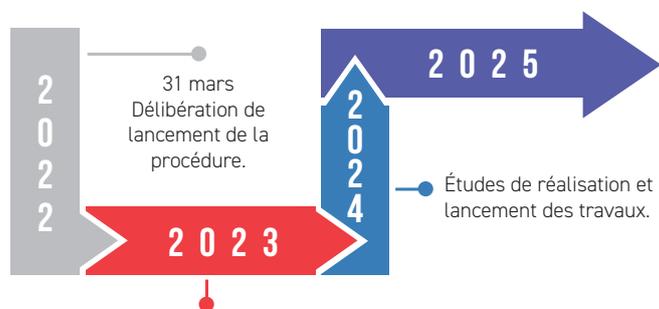
- - 30% de consommation d'énergie (- 50 % à horizon 2050).
- - 40% d'émission de gaz à effet de serre (neutralité carbone en 2050).
- 37 % d'énergies renouvelables (100% EN 2050).



Le schéma directeur de 2020, conclut à la poursuite du développement des réseaux de chaleur sur le territoire en créant de nouveaux réseaux et en densifiant et développant le réseau Syner'gie existant.

▪ CRÉATION D'UN NOUVEAU RÉSEAU DE CHALEUR LE MANS NORD & COULAINES

L'objectif de ce nouveau réseau de 31 km, avec l'apport de l'UVED, d'une chaufferie biomasse et d'un appoint de secours à gaz, est de desservir 166 nouveaux abonnés (copropriétés, logements sociaux, équipements scolaires...) soit 12 000 équivalents logements et d'économiser 18 000 tonnes de CO₂.



Attribution en juin de la concession et lancement de la commercialisation.

51,6
M€

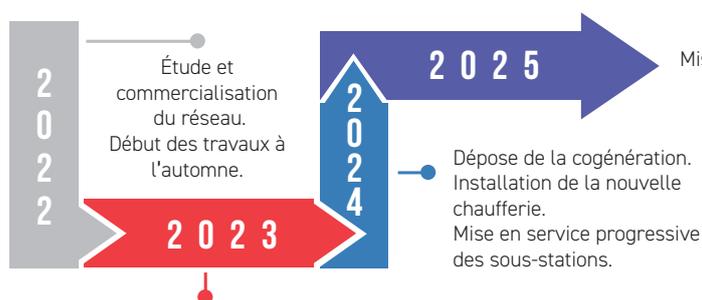
C'est le coût estimé des travaux.

FINANCEMENT

Le Mans Métropole : 2 M€ ht
ADEME : 20,5 M€ ht
Concessionnaire : 20,5 M€ ht

▪ EXTENSION DU RÉSEAU DE CHALEUR SYNER'GIE

L'extension de 13 km du réseau *Synerg'ie* avec la création d'une chaufferie gaz d'appoint de secours, va permettre de desservir 53 nouveaux abonnés (copropriétés, logements sociaux, équipements scolaires...) soit 5 000 équivalents logements et d'économiser 3 700 tonnes de CO₂. Une jonction avec le réseau de chaleur Nord et une desserte du réseau privé de la Percée centrale est également envisagé.



Début des travaux de raccordement des nouveaux abonnés.

24 M€

C'est le coût estimé des travaux.

FINANCEMENT

Le Mans Métropole : 5,4 M€ ht
ADEME : 6 M€ ht
Concession *Synerg'ie* : 8,6 M€ ht

PLAN DE GESTION DES DÉCHETS (RIR)



**RÉDUIRE
INCINÉRER
RECYCLER**

R

ÉDUIRE LES DÉCHETS AVEC LE PLPDMA

(Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés)

Cinq axes thématiques :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire.
- La réduction de l'incinération des déchets verts en déchèteries par la valorisation des biodéchets.
- Le soutien et développement des solutions de réemploi et de réparation (recyclerie, réemploi des matériaux du BTP...)
- Le renforcement de l'accompagnement des pratiques « Zéro déchet ».
- L'appui à la réduction des déchets des entreprises.

I

NCINÉRER

Avec la modernisation de l'UVED.

R

ECYCLER

En améliorant la desserte des habitants et les performances.

■ RÉDUIRE : LANCEMENT DU DEUXIÈME PROGRAMME DE CONTENEURS ENTERRÉS

OBJECTIFS DU PROJET :

- Sécuriser les sous-sols des immeubles et l'espace public.
- Réduire l'insalubrité (suppression des locaux vide-ordures).
- Améliorer les performances de la collecte sélective.



Ce projet, dont la réception est prévue en 2025, prévoit l'installation de plus de :

- 150 conteneurs pour les quartiers de *Carnac-Bellevue* au Mans et *Coulaines*,
- 150 conteneurs pour le quartier *Roncerau-Glonnières-Vauguyon* au Mans,
- 50 conteneurs pour le quartier *Épine* au Mans,
- 200 conteneurs pour les quartiers *Chaoué* et *Perrières* à Allonnes.

8,4 M€

C'est le coût
de l'opération
et des travaux
estimé.

▪ RECYCLER : NOUVELLE DÉCHÈTERIE / RECYCLERIE



OBJECTIFS DU PROJET :

- Construire une nouvelle déchèterie plus grande et évolutive en remplacement de celle de la Chauvinière.
- Intégrer à cette nouvelle déchèterie les nouvelles filières de recyclage et des aires de regroupement au sol des déchets verts et des gravats.
- Créer une recyclerie répondant à la Loi Anti-Gaspillage pour une Économie circulaire (loi AGEC) adoptée le 20 février 2020.

6 M€

C'est le coût estimé du projet.
Réception annoncée en 2024.

AUTRES PROJETS

Le Mans Métropole a adopté des objectifs ambitieux dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) en visant l'autonomie énergétique et la neutralité carbone en 2050.

Cette ambition, adoptée à l'échelle du Pays du Mans, nécessite pour sa réalisation de décliner par thématiques et par communes ou par quartiers, des objectifs opérationnels de baisse des consommations, de développement des Énergies renouvelables (EnR) et de stockage carbone.

Le Mans Métropole engage en 2022, un schéma directeur de l'énergie pour adopter un plan d'actions en début d'année 2023.

Ce schéma directeur associera les communes de LMM sur les sujets de production ENR, bornes de recharge pour véhicules électriques, station GNV, efficacité énergétique du bâti...

C'est le coût estimé
du schéma directeur
de l'énergie.

0,18
M€

En parallèle, une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage doit permettre de préciser les besoins d'infrastructures hydrogène en distribution et en production locale. Il s'agira ensuite de choisir un opérateur énergétique pour conduire ces projets et enfin de candidater au dernier semestre 2022 à l'appel à projets ADEME, pour mobiliser les financements dédiés aux écosystèmes hydrogène.

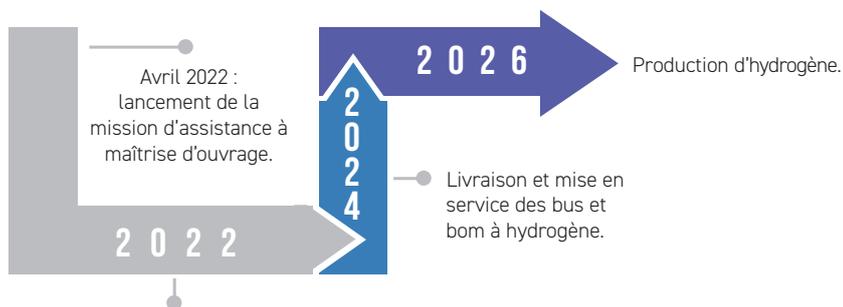
C'est le coût estimé
de la MAO écosystème
hydrogène.

50 000
€

ACQUISITION DE 10 BUS ARTICULÉS & 6 BENNES À ORDURES (BOM) À HYDROGÈNE ET PRODUCTION D'HYDROGÈNE PAR ÉLECTROLYSE

ENJEUX :

- Valoriser les ressources du territoire en matière d'innovation, de recherche, de formation, d'attractivité et d'économie.
- Participer au Plan climat air énergie territorial en décarbonant la mobilité, en améliorant la qualité de l'air et l'ambiance sonore.
- Proposer une production locale et renouvelable d'hydrogène pour les bus et les bennes à ordures ménagères.
- Stimuler la conversion énergétique des flottes publiques et privées en proposant un approvisionnement local.



C'est le coût estimé du projet de production d'hydrogène.



C'est le coût des bus et bom à hydrogène.

DÉVELOPPEMENT D'UN PLAN SOLAIRE

Le plan solaire vise à amplifier la transition énergétique et environnementale, en dotant la métropole d'une véritable politique publique. Cette feuille de route a déjà permis de multiplier par cinq, dès la première année, les surfaces de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics (750 m² et 550 m² sur les écoles Bachelard et Gérard-Philippe, 680 m² sur la salle de tennis de table). Cénovia s'inscrit dans cette dynamique en créant deux filiales en partenariat avec la société See You Sun, spécialisée dans l'ingénierie de centrales solaires qui répondent aux enjeux climatiques du territoire : *Le Mans Sun* et *Le Mans Autoconsommation*. L'objectif de celles-ci est d'accompagner les acteurs privés et publics dans la faisabilité et la réalisation de projets favorisant l'énergie solaire.

▪ GÉNÉRATEURS PHOTOVOLTAÏQUES AU CENTRE AQUATIQUE DES ATLANTIDES

Ces générateurs photovoltaïques, représentant une puissance globale de 600 kWc destinés à l'autoconsommation, seront déployés sur 3 500 m² (voies d'accès, toiture, terrasse, zone de jeux pour enfants et espaces verts). L'objectif de ce projet est de générer 21% de la consommation électrique des Atlantides par l'énergie solaire tout en améliorant le confort des usagers par des zones d'ombrage créées par les installations.



67 000 € d'économie de fonctionnement pour la première année. 76 tonnes par an de réduction des émissions carbone du site.



C'est le coût estimé du projet. Réception annoncée en 2023.

■ INSTALLATION D'OMBRIÈRES SUR LES PARKINGS DE LE MANS STADIUM

L'objectif est la réalisation de 24 000 m² d'ombrières photovoltaïques sur les parkings de Le Mans Stadium, afin de couvrir les places de stationnements actuelles et apporter un confort supplémentaire aux usagers du site. Le stationnement en place ne sera pas modifié par l'installation des ombrières. 12 000 panneaux photovoltaïques fourniront une puissance de 3,7 MWc pour une production annuelle de 4 000 MWh.



C'est le coût estimé du projet financé par EDF ENR.

Réception annoncée en 2023.



DÉVELOPPEMENT DE LA GÉOTHERMIE

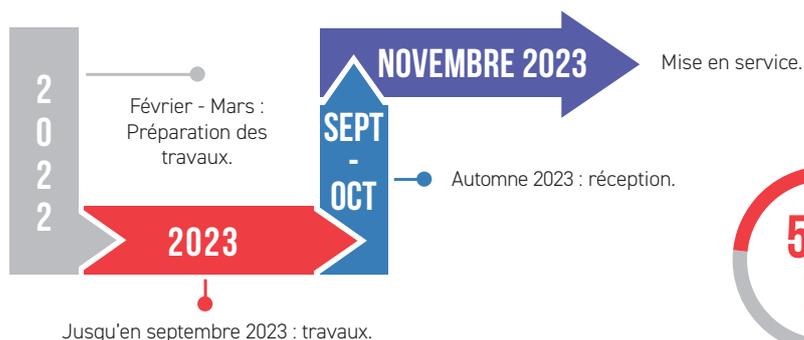
Le système géothermique permet de récupérer les calories des voiries, en captant la chaleur du soleil, et de les restituer aux bâtiments ou infrastructures environnantes lorsque c'est nécessaire. Le captage d'énergie solaire permet également de refroidir les couches supérieures de l'enrobé et ainsi d'atténuer les effets d'îlots de chaleur urbains.

■ GÉOTHERMIE POUR LA RECONSTRUCTION DU GYMNASÉ DE LA BRIQUETERIE

Sur 1 250 m² de voirie, 520 m² bénéficient d'une orientation favorable. Ils seront équipés du système de Géothermie Power Road®. Les calories captées seront stockées à 100 mètres de profondeur par 14 sondes géothermiques situées sous le bâtiment.



La géothermie, couplée au système Power Road®, permet de réduire de 40% les besoins en énergie primaire du bâtiment par rapport à une solution gaz et de réduire de 36% les émissions de gaz à effet de serre du bâtiment par rapport à une solution gaz.



■ FINANCEMENT

Indemnisation assurance : 2, 025 M€
Le Mans Métropole : 2,427 M€
Subventions : 1, 423 M€



C'est le coût estimé du projet.



ATTRACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

PLUS DE 200 M€
d'investissements

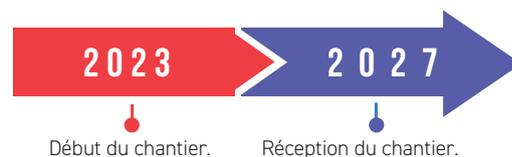


RÉNOVATION - EXTENSION DU PALAIS DES CONGRÈS ET DE LA CULTURE

Inauguré en 1982, le PCC est aujourd'hui vétuste et inadapté au contexte d'organisation des congrès. L'évolution de cet équipement est nécessaire pour répondre aux besoins de ce marché concurrentiel. Ce projet va permettre également le relogement des organisations présentes dans la Maison des syndicats et des Associations dans de nouveaux locaux.

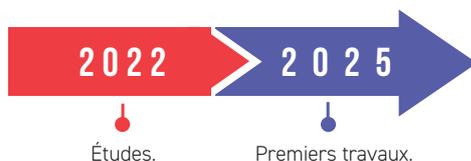


C'est le coût estimé du projet.



RÉNOVATION DU CENTRE DES EXPOSITIONS

Le Centre des expositions du Mans n'a pas fait l'objet de grands travaux depuis 40 ans. Afin d'accueillir davantage de congrès et de salons professionnels, cette rénovation permettra l'agrandissement et la construction de nouveaux éléments et la refonte de l'espace d'accueil et de l'espace agricole. Ce projet porte aussi sur l'Oasis et sa salle de spectacles.



NOUVEAU TECHNICAMPUS SNCF

La SNCF étudie la création d'un nouveau technicampus en centre-ville du Mans, pour répondre aux nouveaux enjeux de la formation, faciliter l'accueil des stagiaires (jusqu'à 350 par jour) et leur hébergement.

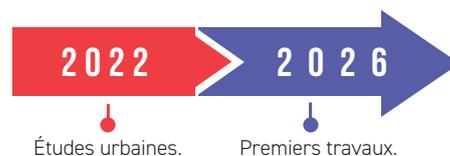


C'est le coût estimé du projet.
Subvention Le Mans Métropole : 2,65 M€.

PROJET PARTENARIAL D'AMÉNAGEMENT - ETAMAT B

Le foncier de ce projet, relevant de l'État (ministère des Armées), est en cours de libération et a vocation à s'intégrer dans des opérations d'aménagement.

La signature de ce projet partenarial d'aménagement a pour objectif de fédérer l'ensemble des partenaires du territoire autour d'un projet partagé entre l'État et Le Mans Métropole, ambitieux en termes de développement durable, urbain, social et économique, et de nécessaire transition écologique et numérique.



Le secteur ETAMAT B (19 ha) est situé au sud de la ville, rue Maurice Trintignant. L'ambition est de créer un nouveau secteur d'activité s'inscrivant dans la dynamique actuelle de ce périmètre.



C'est le coût estimé du projet.

/// MISE EN PLACE D'UN SCHÉMA DIRECTEUR
 /// DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, COMMERCE,
 /// ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, INNOVATION ET EMPLOIS

CRÉATION D'UN LIEU DE VIE ÉTUDIANT À L'UNIVERSITÉ

Afin de mener une politique Jeunesse ambitieuse, la création d'un espace de vie étudiante sur le campus universitaire en collaboration avec l'université est envisagée avec pour objectif « *Le Mans ville Universitaire* ».

Initié par le service Enfance Jeunesse et Sports, ce projet, dont une étude a été menée en 2021, s'associe à Le Mans Université, en confiant l'étude de programmation à la Société Publique Locale Cénovia Cités.

Ce lieu, d'une surface dédiée de 1000 m², comprendrait un point d'information, un espace coworking, un espace scénique avec un bar détente, un lieu de réunion, un espace radio, une ressourcerie, une épicerie solidaire, un bureau pour la vice-présidence étudiante, un pôle pépite et des locaux associatifs. Il pourrait être implanté boulevard Paul d'Estournelles de Constant, sur un espace foncier de 1900 m², propriété de Le Mans Université. La construction à base d'anciens conteneurs maritimes est envisagée.

L'objectif est bien d'améliorer les conditions de vie des étudiants en proposant un espace qui leur est dédié et de faire de cet espace un lieu ouvert et central sur la cité universitaire en participant à la vie du quartier Ribay-Université.



C'est le coût estimé du projet.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS MAJEURS ESRI

(Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation)

▪ CONTRAT DE PLAN ÉTAT-RÉGION (CPER) / VOLET ESRI

Début 2022, Le Mans Métropole a signé le volet Enseignement supérieur et recherche du CPER 2021-2027 au côté de la Région et de l'État.

De 2022 à 2027, Le Mans Université connaîtra un plan massif de modernisation et d'équipements sans précédent. Ce plan comprend la construction et la réhabilitation de la faculté des sciences, de l'école d'ingénieurs et du restaurant universitaire. Les étudiants et les personnels disposeront de locaux d'enseignement, de recherche et de restauration au niveau des standards contemporains. À cela s'ajouteront des infrastructures numériques lourdes, indispensables aux calculs, au stockage, à la circulation des données et à l'acquisition de grands instruments scientifiques.

48 M€

dont 12 M€ de la collectivité
au volet ESRI du CPER.

▪ TECHNOCAMPUS ACOUSTIQUE ET MATIÈRE

Cette filière d'excellence de l'université du Mans, qui explore de multiples voies de recherche liées au son et aux matériaux, disposera fin 2022 d'un centre de recherche dédié.

Ce centre de recherche est conçu pour que les chercheurs, ingénieurs, étudiants et industriels puissent travailler ensemble autour d'équipements de pointe. Le Technocampus, comprenant 1 300 m² d'espaces tertiaires et 1 850 m² de halles technologiques.

9,3 M€

C'est le coût estimé du projet.
Subvention Le Mans Métropole : 875 000 €
Livraison estimée en février 2023.



▪ PÔLE D'EXCELLENCE DE FORMATIONS SANITAIRES SOCIALES ET DE SANTÉ

Les six principales structures de formations sanitaires et sociales de Le Mans Métropole ont confirmé leur engagement dans le projet de Pôle d'excellence des formations sanitaires, sociales et de santé du Mans. Ce projet rassemblera environ 1 750 apprenants et 110 salariés.

C'est le coût estimé du projet.
Subvention Le Mans Métropole : 5,9 M€.
Maîtrise d'ouvrage : Région Pays de la Loire.
Livraison estimée au printemps 2025.

30 M€

▪ CAMPUS 2 : NOUVEAU QUARTIER UNIVERSITAIRE EN CŒUR DE VILLE

Dans le cadre de la poursuite du développement du quartier d'affaire Novaxud et dans l'objectif de faire du Mans une ville étudiante, Le Mans Métropole souhaite créer un campus 2 intégrant l'ensemble des fonctions nécessaires à la création d'un quartier vivant et animé proche de l'hyper centre (restauration, hébergement...) Début 2022, lancement d'une étude urbaine et de programmation.



L'objectif est d'accueillir sur ce campus de 26 000 m² entre 3 000 et 4 000 étudiants. Une salle de thèse est aussi prévue.

Lancement des travaux en 2026.

COÛT À DÉTERMINER

CRÉATION DE NOUVEAUX ÉCOSYSTÈMES

Le Mans Métropole relance la dynamique de développement de son patrimoine à vocation économique en investissant dans la création de nouvelles pépinières destinées à l'accueil d'entreprises.

D'ici 2024, trois nouvelles pépinières seront opérationnelles sur la métropole : une pépinière d'entreprises à vocation artisanale à La Milesse, une pépinière spécia-

lisée dans les activités agroalimentaires à Vitaxis, en Zone industrielle Sud, et la pépinière du Paddock sur le site Actisud, dédiée aux nouvelles mobilités.

■ NOUVELLE PÉPINIÈRE À LA MILESSÉ



C'est le coût estimé des travaux.
Livraison prévue en juin 2023.

2,9 M€

Située en zone de la Tremblaie, cette nouvelle zone accueille déjà trois entreprises et propose sept autres parcelles encore disponibles à la vente. Cinq cellules seront commercialisées, toutes dotées de bureaux et d'un espace de stockage. Cette pépinière fera la part belle aux énergies renouvelables avec une façade en bois et des panneaux solaires en toiture.

■ PÉPINIÈRE VITAXIS SPÉCIALISÉE AGROALIMENTAIRE

Cette zone d'activité, située entre l'avenue Pierre Piffault et le boulevard Pierre Lefaucheur, regroupe déjà plusieurs activités de l'univers agroalimentaire. L'implantation se fera sur le site d'un bâtiment existant, devenu vétuste et en partie sous-utilisé qui sera détruit pour laisser place à un nouveau bâtiment neuf dédié à l'hébergement d'activités agroalimentaires, mais aussi orienté vers les métiers de bouche. L'ensemble sera constitué de bureaux et d'ateliers équipés de chambres froides et de laboratoires. Cette offre, qui correspond aux attentes de traiteurs pâtisseries professionnels, ou encore foodtruck, vient combler un manque sur le territoire, les locaux de ce type restant rares et très coûteux.



C'est le coût estimé des travaux.
Livraison prévue en 2024.

5 M€



■ PADDOCK - USINE PARTAGÉE

Ce projet, mené par Le Mans Métropole, transformera une partie de l'ancienne usine Philips, zone Actisud en un espace d'innovation industrielle, dont l'objectif est de répondre aux besoins des start-ups orientées « hard tech » et « mobilité ». 5 000 m² accueilleront sept bureaux, mais également 11 ateliers et une usine partagée pour de la fabrication, des espaces communs et un showroom. Le parking de 945 places servira pour partie de plateforme d'essais extérieure. Véritable totem des savoir-faire en matière de mobilités innovantes, ce lieu alliera créativité et pré-industrialisation et industrialisation de petits services dans un mode convivial et collaboratif.

6 M€
TTC

C'est le coût estimé des travaux.
Livraison prévue en 2023.

■ RÉNOVATION DU PARC IMMOBILIER D'ENTREPRISES EXISTANT

En parallèle de ces trois investissements, Le Mans Métropole et le SMAT (Syndicat Mixte Aménagement Technopole du Mans) poursuivent leurs investissements dans la rénovation de leur parc pour le confort des entreprises locataires. Les troisième et quatrième étages de la pépinière Novaxis ont été remis à neuf fin 2020. Le deuxième étage reste à restaurer. Enfin, la pépinière de Persée, située en secteur gare au 19 bd Oyon est actuellement en cours de rénovation. La moitié des bureaux rénovés va être livrée en mai 2022. Avec ses pépinières, Le Mans Métropole propose à ses entreprises un parcours résidentiel complet pour les accompagner de leur création à leur développement. Le Mans Développement met également à profit son réseau et son expertise pour guider les entreprises vers des biens privés ou des projets de constructions sur Le Mans Métropole.

5 M€

C'est le coût
estimé des travaux.
Subvention Le Mans
Métropole : 0,65 M€.

URBANISME ET HABITAT

PLUS DE 202 M€
d'investissements



PROJETS D'INVESTISSEMENTS MAJEURS DANS LE DOMAINE DU COMMERCE

▪ RESTRUCTURATION DU CENTRE COMMERCIAL DES SABLONS

Ce projet, qui s'étend sur environ 70 000 m², s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU).

OBJECTIFS DU PROJET :

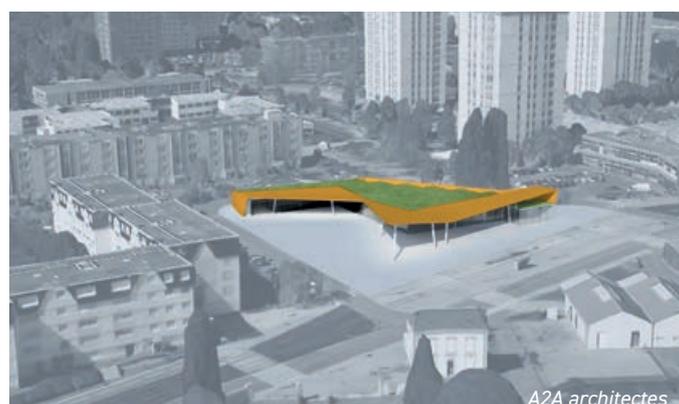
- Remettre le centre commercial des Sablons au centre du quartier en lui donnant plus de visibilité et en facilitant les liaisons vers la partie Est du quartier.
- Réhabiliter l'immeuble Lafitte et démolir les cases commerciales donnant sur la dalle.
- Consolider la place du marché et repenser les connexions avec les espaces publics (promenade Newton au Sud, les collectifs résidentiels au Nord et boulevard urbain à l'Est).



C'est le coût estimé du projet dont 34 M€ pour Le Mans Métropole.

▪ RECONSTRUCTION DU CENTRE COMMERCIAL DE L'ÉPAU

Ce projet porte sur la démolition totale du bâtiment et sur la reconstruction d'un nouveau de 913 m² comportant six commerces : une brasserie, un salon de coiffure, un tabac-presse, une supérette, une boulangerie et une pharmacie. A2A architectes a remporté le concours organisé par l'ANCT pour son projet.



C'est le coût estimé du projet.

Le Mans Métropole accompagne ce projet par l'aménagement de l'espace public.

AMÉNAGEMENT DU QUARTIER SAINT-NICOLAS



Au cœur du centre du Mans, l'opération de réaménagement du quartier Saint-Nicolas est scindée en cinq tranches.

L'objectif est de remettre en valeur le caractère piétonnier et commercial de ce secteur historique en réaménageant les rues marchandes Blondeau, des Jacobins et de la place de la Sirène.

10,8 M€

C'est le coût global estimé du projet. 3^e phase, rue Claude Blondeau et place de la Sirène en 2022.

RECONVERSION DU CENTRE COMMERCIAL DU MAIL - ALLONNES

Ce projet de reconversion est une opération majeure du projet urbain de la ville d'Allonnes. Il s'inscrit dans la continuité des actions menées dans le cadre de la politique de la ville.

OBJECTIFS DU PROJET :

- Démolition et reconstruction du centre commercial.
- Reconstruction d'un ensemble urbain composé d'immeubles avec logements aux étages et locaux commerciaux en rez-de-chaussée.



10,8 M€



C'est le coût estimé du projet dont 4,8 M€ HT pour Le Mans Métropole.

PROJET ANATOLE FRANCE



DR ENGIE

Entre le boulevard Anatole-France et les rues d'Eichtal et Colonel-Raynal au Mans seront construits des ensembles collectifs et des maisons individuelles, des équipements sportifs et culturels.

Ce quartier sera résolument tourné vers les énergies renouvelables et la place de la voiture y sera repensée.

Une attention particulière sera accordée au projet architectural d'un quartier bâti en front de Sarthe, face à l'Île-aux-Planches, entre l'usine des tabacs et la Fabrique, Rêves de ville.

COÛT À DÉTERMINER

Une phase de concertation débutera au cours du deuxième trimestre alors que la dépollution du site est programmée en 2022.

PROJET DES HALLES

Ce projet se compose de deux éléments de programme distincts :

- Un programme privé avec un immeuble de promotion.
Porteur de projets : ARTUIT / QUALITYM - Maître d'œuvre : agence PHARO.
- Un programme public avec un équipement public.
(Relocalisation de la MJC Prévert).
Maître d'ouvrage : Ville du Mans - Service Enfance, Jeunesse et Sport.



L'objectif est de développer un projet architectural ambitieux, visant à :

- retrouver un rez-de-chaussée attractif avec des activités d'animation commerciales ou de restauration qui seront mises en valeur avec le réaménagement de l'espace public,
- augmenter et repositionner les fonctions de logements, de bureaux et d'équipement,
- renforcer la présence du végétal et améliorer les espaces extérieurs existants,
- exploiter les toitures pour profiter de la vue et de la présence de la rivière toute proche.



PROJET ETAMAT A

Le projet Etamat A, d'une superficie de 9 hectares, se situe en plein cœur de ville, près de l'avenue Bollée. Le foncier de ce projet, appartenant à l'État (ministère des Armées) a vocation à être libéré et à intégrer une opération d'aménagement. La signature de ce projet partenarial d'aménagement a pour objectif de fédérer l'ensemble des partenaires du territoire autour d'un projet partagé entre l'État et Le Mans Métropole, ambitieux en termes de développement durable, urbain, social et économique, et de nécessaire transition écologique et numérique.



L'objectif de ce projet est d'en faire un écoquartier résidentiel avec un véritable équilibre maisons individuelles/immeubles. Le tout dans un style architectural recherché et dans une démarche environnementale.

Lancement des travaux en 2026.

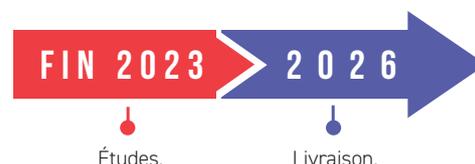
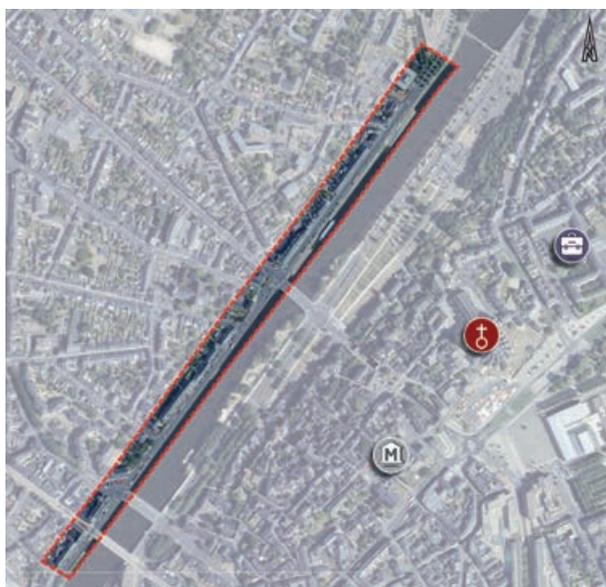


AUTRES PROJETS SUR LE MANS

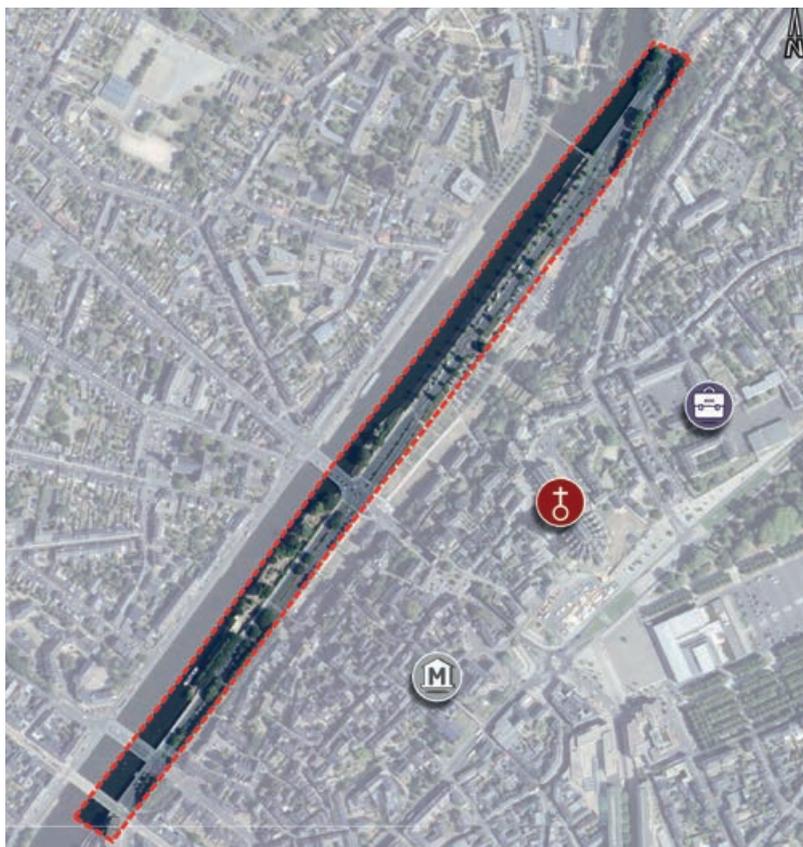
▪ BORDS DE SARTHE TRANCHE 1 - QUAI LEDRU ROLLIN

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

Le plan guide du centre-ville, en cours d'élaboration, viendra alimenter le programme de cette opération pour la fin du 1^{er} semestre 2023, les études de maîtrise d'œuvre pourront alors être lancées.



C'est le coût estimé du projet. Maîtrise d'œuvre externe.

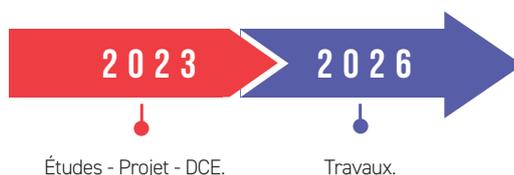


▪ BORDS DE SARTHE - TRANCHE 2 QUAI LOUIS BLANC

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

Le plan guide du centre-ville, en cours d'élaboration, viendra alimenter le programme de cette opération pour la fin du 1^{er} semestre 2023. Les études de maîtrise d'œuvre pourront alors être lancées.

Maîtrise d'œuvre externe.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.



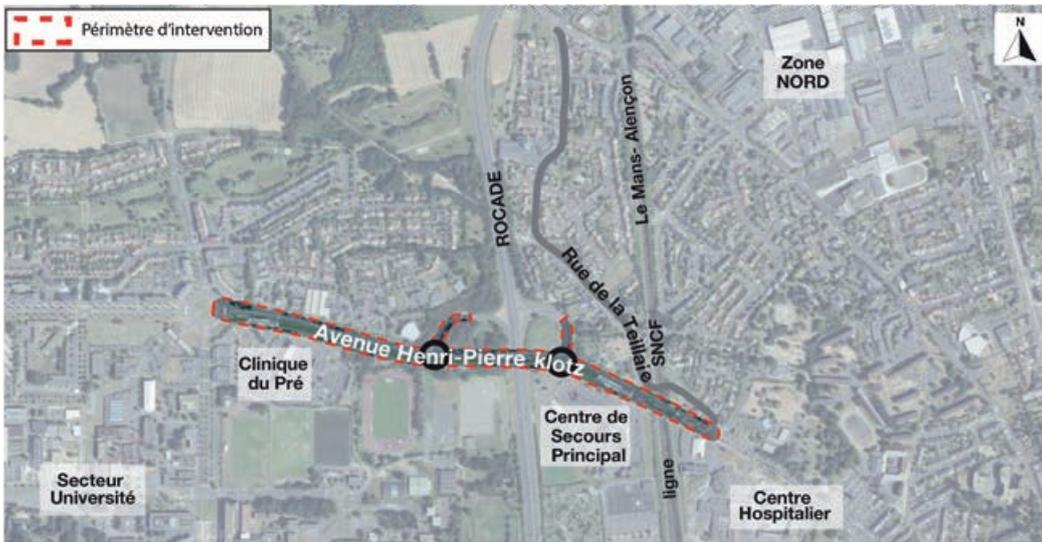
▪ AMÉNAGEMENT DE LA PLACE RAPHAËL ÉLIZÉ

OBJECTIFS DU PROJET :

- Créer un jardin offrant des espaces de jeux et de détente avec une aire de pique-nique et un terrain de pétanque.
- Retrouver une ambiance lumineuse nocturne avec un éclairage à caractère urbain sur toute la place et au niveau des coursives du parking relais.
- Reprendre complètement les revêtements existants aux abords des bâtiments de la place.
- Apporter une qualité environnementale avec une végétalisation conséquente grâce aux arbres et plantes de massifs.



AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE HENRI-PIERRE KLOTZ



1,48 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

2022...

À définir.

L'objectif du projet est de sécuriser et faciliter les échanges entre l'avenue Henri-Pierre KLOTZ et la rocade, requalifier une voie dégradée et valoriser l'entrée de ville.

ARCHE DE LA NATURE AMÉNAGEMENT DU PARKING DU VERGER

OBJECTIFS DU PROJET :

- Valoriser l'attractivité et l'identité de l'Arche de la Nature en développant sa fonction d'accueil.
- Inscrire le site du Verger dans la continuité de l'Arche de la Nature en termes de paysage et de fonctions.
- Augmenter les capacités de stationnement (voitures et cars).
- Favoriser l'accessibilité au site pour les mobilités douces et les transports en commun.
- Maintien des équipements sportifs.

1,66 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



Études - Projet - DCE.

Travaux.

Réception.

ROUTE DE LAVAL- TRAVERSÉE DU BOULEVARD NATURE



OBJECTIFS DU PROJET :

- Poursuivre l'aménagement de l'entrée de ville ouest du Mans.
- Intégrer les circulations douces à l'aménagement.
- Aménager la traversée du Bd Nature.
- Préserver et renforcer la végétalisation existante.

1,48 M€

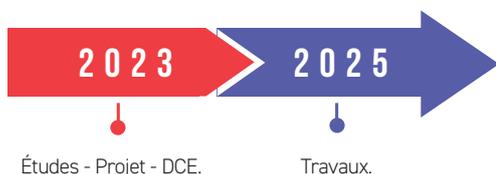
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD ALEXANDRE ET MARIE OYON

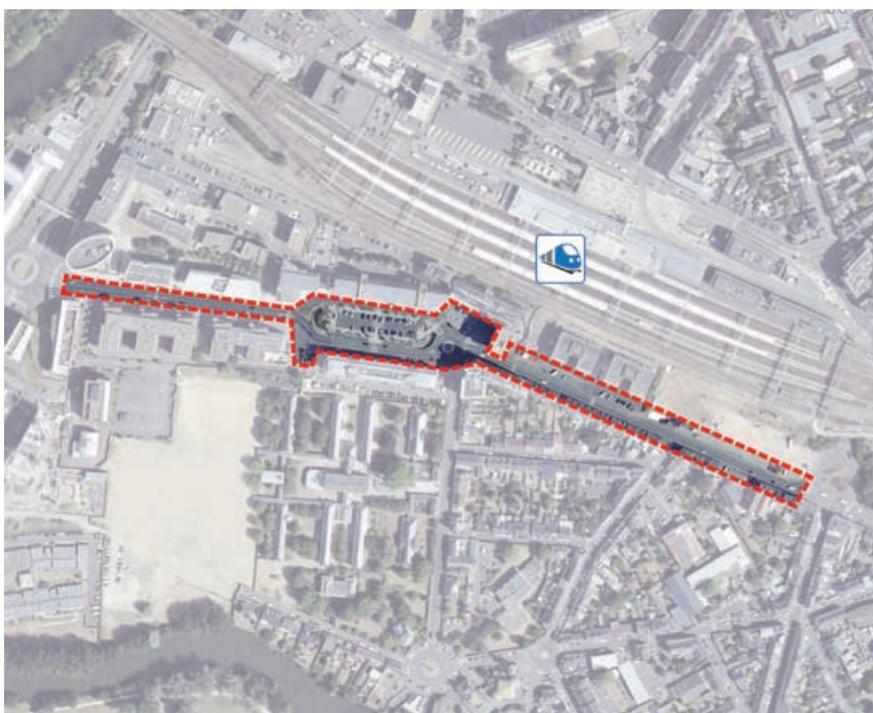
OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

Le programme, en cours d'élaboration, viendra définir les enjeux et les objectifs de cette opération pour la fin du 1^{er} semestre 2022.



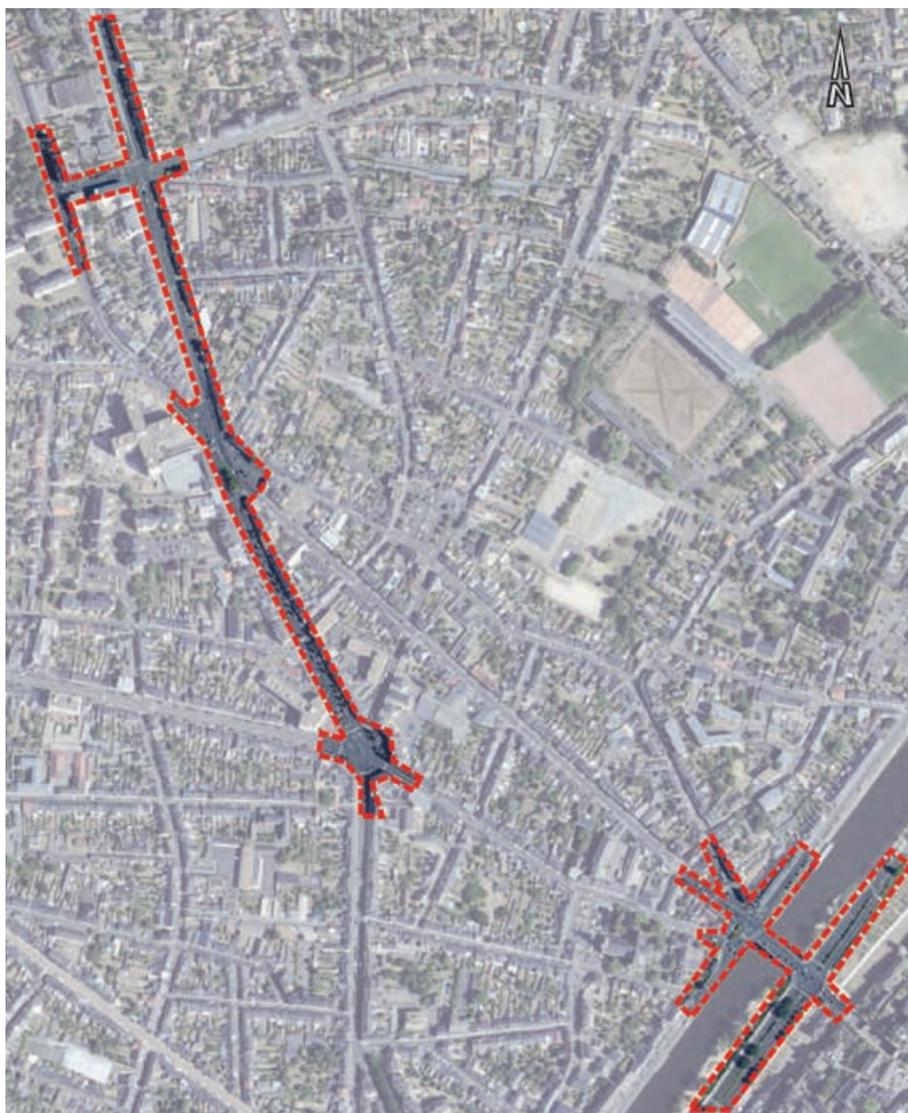
2,6 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.



AMÉNAGEMENT DU SECTEUR VOLTAIRE-CORDELET

TRANCHE 1



OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

- Rééquilibrer le partage de l'espace public entre ses différents usages et fonctions pour créer un quartier agréable à vivre et facile à pratiquer.
- Rééquilibrer les flux de véhicules, fluidifier et apaiser la circulation et favoriser les modes de déplacements actifs.
- Apporter de la qualité au projet en plaçant le végétal au cœur de l'aménagement.
- Créer du lien entre l'espace public et les commerces existants.
- Libérer l'espace public des réseaux pouvant être enfouis ou effacés.

Avenue Rhin et Danube :
vue vers la Place de la Chasse Royale



Place Georges Bouttié : Vue à vol d'oiseau



2022

2023

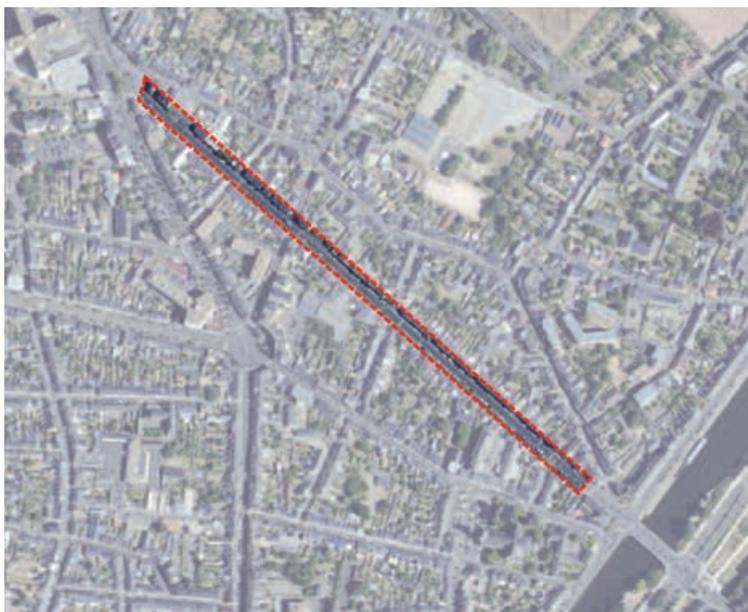
Travaux.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.

10,24
M€

AMÉNAGEMENT DU SECTEUR VOLTAIRE-CORDELET

TRANCHE 2 (RUE VOLTAIRE)



OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

- Créer un espace public convivial, lieu de rencontres, de promenades et d'échanges donnant un sentiment de sécurité aux piétons.
- Apaiser et rationaliser la circulation motorisée, tout en développant les liaisons douces et modes actifs.
- Mettre en valeur l'entrée dans l'hypercentre et la perspective sur la Cité Plantagenêt.
- Organiser les stationnements pour les riverains et les usagers.
- Libérer l'espace public des réseaux pouvant être enfouis ou effacés.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.

2,69
M€

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DU DOCTEUR LEROY ET DE LA PLACE D'ALGER



OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

La requalification de la rue du Docteur Leroy se fera concomitamment à celle de la Place d'Alger et en lien avec la concrétisation du plan guide du centre-ville.

La consultation pour la maîtrise d'œuvre urbaine sera lancée en 2023.



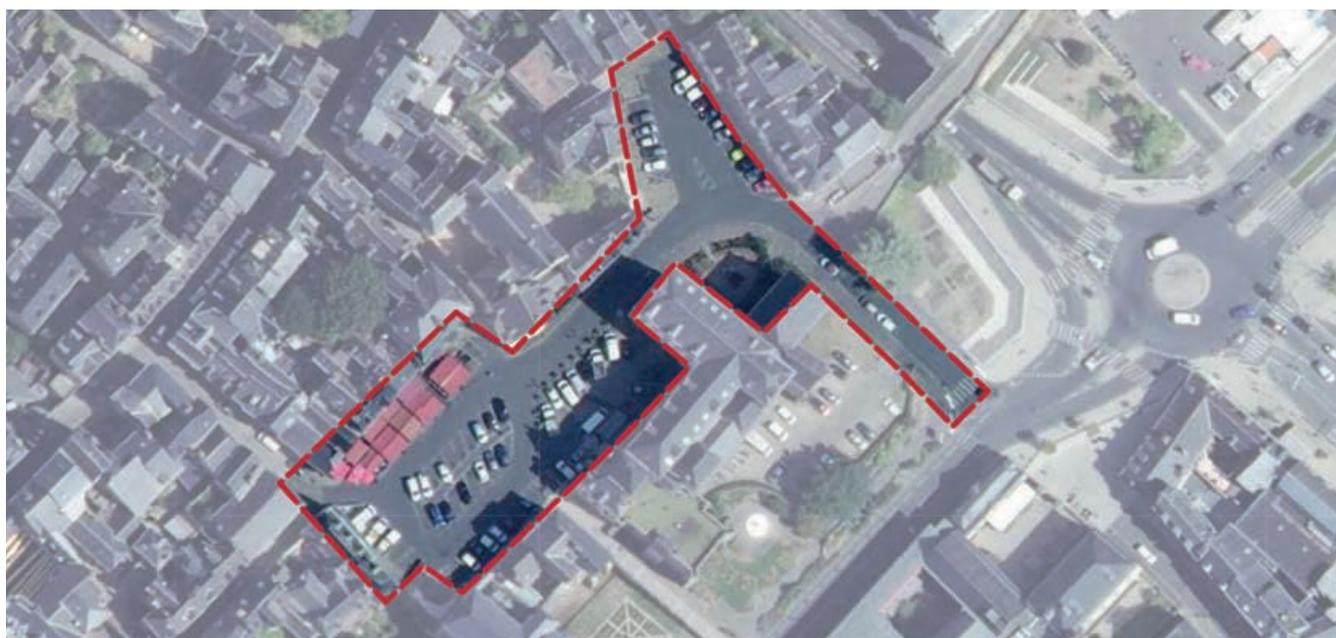
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.

1,4 M€

AMÉNAGEMENTS PLACE SAINT-PIERRE, PLACE DU HALLAI ET RUE DE LA COMÉDIE

OBJECTIFS ET POINTS FORTS DU PROJET :

- Valoriser l'espace public, le patrimoine bâti et archéologique.
- Garantir la cohérence des aménagements sur le secteur sauvegardé.
- Permettre l'accessibilité de tous à la Cité Plantagenêt et aux bâtiments publics.
- Assurer la cohabitation des usagers et des différents modes de déplacement.
- Valoriser le dynamisme des activités commerciales, culturelles et touristiques.
- Favoriser la biodiversité et des espaces en cohérence avec les besoins de résilience urbaine.



2022

AMO.

2023-2024

Études - Projet - DCE.

2025-2026

Travaux.

7 M€

C'est le coût estimé du projet.
(hors coût des fouilles archéo)
Maîtrise d'œuvre externe.

AIDE À L'ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Cette mission est confiée au groupement Espacité-Véraligne Architecture, dans le cadre d'un marché public. Le prestataire est soutenu par le maître d'ouvrage Le Mans Métropole via le service Habitat Logement pour l'animation des instances de pilotage, l'organisation d'événements spécifiques (enquête auprès des administrés, ateliers partenaires, points presse...) ou l'élaboration des supports de communication.

Dans son PLH 3 (2019-2025) adopté le 7 novembre 2019, Le Mans Métropole entend maintenir l'accès à la propriété comme un levier majeur pour l'accueil et le maintien des familles au sein de l'agglomération. Pour ce faire, une étude approfondie était nécessaire pour analyser les profils et les difficultés des publics candidats à l'accès ainsi que les leviers à actionner pour permettre la concrétisation des projets des accédants dans le neuf et l'ancien.

Cette mission est étalée sur 29 mois selon trois phases :

- **Phase 1** : Diagnostic du 1^{er} octobre 2021 au 31 mars 2022 dont une enquête auprès des administrés du territoire comme enjeu majeur.
- **Phase 2** : Stratégie et outils opérationnels du 1^{er} mars 2022 au 31 août 2022. Temps de validation politique des propositions opérationnelles du prestataire du 1^{er} septembre 2022 au 28 février 2023.
- **Phase 3** : Accompagnement du maître d'ouvrage Le Mans Métropole à la mise en œuvre des outils opérationnels retenus du 1^{er} mars 2023 au 29 février 2024.

0,95 M€

C'est le coût du projet.

ANIMATION, SUIVI ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME TERRITORIALE DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR LE PAYS DU MANS

La mise en œuvre d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) s'inscrit dans les actions du Plan Climat Air-Énergie Territoriale (PCAET) du Pays du Mans, et dans les objectifs du troisième Programme Local de l'Habitat (PLH 2019-2025) de Le Mans Métropole, qui vise dans son orientation n°1 « Renforcer la qualité et l'attractivité du parc privé » à :

- Faciliter l'amélioration du parc privé de manière générale,
- agir en faveur de l'amélioration énergétique du parc privé et lutter contre la précarité énergétique,
- renforcer durablement l'attractivité des copropriétés.

Il s'agit d'un dispositif d'accueil téléphonique et physique des habitants et des entreprises (petit tertiaire) afin de les conseiller, de les orienter et de les accompagner dans leurs projets de rénovation énergétique de leur habitation ou local professionnel. Ces prestations seront mesurées en fonction des objectifs chiffrés de nombre de ménages, copropriétés, entreprises accompagnées au titre de la PTRE, sur l'ensemble des actes métiers définis par le Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE).



2022 - 2024

Mise en place de la PTRE pour une première étape de 2 ans.

FINANCEMENT

50% Certificats d'économie d'énergie
25 % Région Pays de la Loire
25% Cotisations EPCI – Pays du Mans

1,66 M€

C'est le coût estimé du projet.

Maître d'ouvrage : Syndicat Mixte du Pays du Mans.

Maître d'œuvre : prestataire externe.

SOUTIEN À LA POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT

Depuis 2008, la politique de l'habitat de Le Mans Métropole est définie dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH). Le PLH3 a été adopté le 7 novembre 2019, il couvre la période 2019-2025.

Il prévoit notamment :

- l'amélioration de la qualité des réponses dans le parc existant, pour un parc de logements de qualité, attractif, répondant à une diversité de profils :
 - Remise sur le marché de 65 logements vacants par an.
 - Réhabilitation de 1 200 logements/an avec aides publiques (900 sociaux, 300 privés).
 - Démolitions-reconstructions (400 dans le cadre de la politique de la ville sur 6 ans).
- la production d'une offre nouvelle diversifiée (1 100 logements neufs par an)
 - avec 30% de logements aidés à l'échelle de Le Mans Métropole :
 - 250 logements locatifs sociaux par an (23% des logements neufs).
 - 75 logements en accession aidée à la propriété (7% des logements neufs).
 - avec une déclinaison par commune en cohérence avec l'armature urbaine et en tenant compte des enjeux de développement ou de renouvellement du parc social.



2019-2025

2026-2031

PLH 3.

PLH4.

Son programme d'actions est structuré autour de 6 orientations :

- Renforcer la qualité et l'attractivité du parc privé.
- Mieux répondre aux besoins d'accession des ménages.
- Continuer à faire du logement locatif social un levier de mixité.
- Apporter des réponses à des besoins spécifiques.
- Mettre en œuvre une politique foncière au service du projet habitat.
- Assurer la qualité du pilotage de la politique de l'habitat.

C'est le coût du projet.
4,225 M€ par an.

38 M€

En ce qui concerne le logement locatif social, un soutien financier aux opérations suivantes des bailleurs sociaux du territoire est notamment prévu dans le cadre du Plan Stratégique des Investissements :

BAILLEUR SOCIAL	NOM DE L'OPÉRATION	NB DE LOGEMENTS	COÛT PRÉVISIONNEL TTC	MONTANT DE LA SUBVENTION LMM	TYPE	FINANCEMENT DÉLÉGATION OU ANRU
Mancelle d'Habitation	Bellevue	16	378 852 €	24 000 €	Démolition	ANRU
Le Mans Métropole Habitat	Champ de Mars	50	5 200 000 €	93 000 €	Construction	Délégation
Le Mans Métropole Habitat	Frida Kahlo	80	8 138 357 €	387 000 €	Construction	Délégation
Le Mans Métropole Habitat	Rosa Park	97	12 878 180 €	468 500 €	Construction	Délégation
Le Mans Métropole Habitat	Collines de Ceresia	87	9 410 653 €	232 500 €	Construction	Délégation
Le Mans Métropole Habitat	Mission - Phase 1	43	4 890 829 €	120 500 €	Construction	Délégation
Le Mans Métropole Habitat	Épine 1 et 2 / Épine et Cannes	440	3 325 662 €	1 525 132 €	Réhabilitation	Délégation
Mancelle d'Habitation	Richedoué	30	1 353 338 €	128 250 €	Réhabilitation	Délégation
Podeliha	Résidence Habitat Jeunes Le Relais	50	3 627 870 €	275 000 €	Construction	Délégation
Sarthe Habitat	Georges Gauthier (EnergieSprong)	251	18 825 000 €	1 506 000 €	Réhabilitation	Délégation

4,76 M€

C'est le montant des subventions Le Mans Métropole aux opérations des bailleurs sociaux du territoire.



Les Collines de Ceresia.

Opération Le Mans Métropole Habitat de 103 logements collectifs.

Livraison prévue dernier trimestre 2022.

Visuel et projet réalisés par le cabinet C2V. Promoteur YesWimmo.

PROJETS MÉTROPOLITAINS



▪ YVRÉ-L'ÉVÊQUE

AMÉNAGEMENT DU BD PASTEUR ET DE LA RUE KENNETH MOODY

Les objectifs du projet sont de :

- Limiter la vitesse des véhicules motorisés et favoriser les mobilités douces.
- Affirmer et sécuriser l'accès à l'école maternelle.
- Identifier l'entrée sud de la 2^{ème} tranche de la ZAC « Halle du Brou ».
- Aménager les carrefours principaux du boulevard Pasteur.

0,89 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ YVRÉ-L'ÉVÊQUE

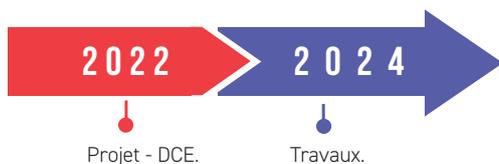
EXTENSION DU CAMPING COMMUNAUTAIRE

Les objectifs du projet sont :

- De valoriser et optimiser l'équipement.
- D'élargir la gamme et l'offre des prestations.
- De contribuer au rayonnement touristique de l'agglomération.



- Création d'emplacements supplémentaires.
- Installation de chalets supplémentaires.
- Aménagement paysager de l'ensemble du camping.
- Amélioration de l'espace piscine.
- Amélioration des cheminements.



1,33 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.



▪ SARGÉ-LÈS-LE MANS

AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE LA MARE ET DE LA RUE DE BALLON

2,3 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

Les objectifs du projet sont de :

- Compléter et connecter le réseau de mobilités douces existant et en projet.
- Sécuriser le carrefour au lieu-dit « *Les Mortrons* » par la mise en œuvre d'un giratoire.
- Limiter la vitesse sur cet axe en limite de zone d'habitat.
- Gérer les eaux pluviales du bassin versant.

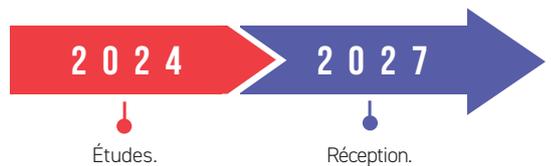


▪ SARGÉ-LÈS-LE MANS

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG ET DE LA PLACE DU COMMERCE



L'objectif du projet est de relier les différentes fonctions du centre-bourg : mairie, église, commerces et écoles...



COÛT À DÉTERMINER

Maîtrise d'œuvre en interne.

▪ LA CHAPELLE SAINT-AUBIN
AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE COUP DE PIED

L'objectif du projet est de sécuriser les continuités piétonnes et vélos entre le centre-bourg et les équipements sportifs.



0,44 M€

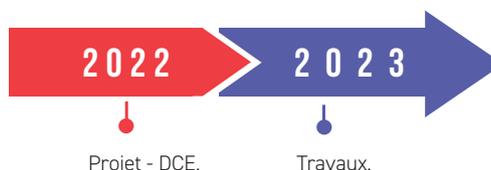
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ FAY
AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

Les objectifs du projet sont de :

- Sécuriser les modes de déplacements doux.
- Assurer la sécurité des riverains.
- Préserver et renforcer le caractère patrimonial.
- Réorganiser les stationnements nécessaires au groupe scolaire et aux riverains.
- Valoriser le patrimoine environnant.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en externe.

2,4 M€



Esquisse du projet

▪ CHAUFOUR-NOTRE-DAME AMÉNAGEMENT DE LA ROUTE DE FAY

Les objectifs du projet sont :

- D'aménager la route sur 500 mètres.
- Sécuriser les voies piétonnes.
- Reprendre l'éclairage public.



Études - Avant-projet.

DCE - Travaux.

Réception en septembre.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

▪ CHAUFOUR-NOTRE-DAME AMÉNAGEMENT DU CHEMIN DE LA CHAPELLE

Les objectifs du projet sont :

- D'assurer la desserte de l'opération du Petit Plessis.
- D'identifier l'accès aux opérations.
- D'assurer la continuité des chemins piétons.



Études - Projet - DCE.

Travaux.

Réception en septembre.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ MULSANNE

AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE DE BONEN

Les objectifs du projet sont de :

- Favoriser les mobilités actives dans la continuité des aménagements de l'avenue de Nettleham.
- Valoriser le centre culturel MAS Les Mélisses et le square Bentley.
- Réduire les emprises de voirie et la vitesse des véhicules.
- Désimperméabiliser les espaces publics pour une revégétalisation afin de privilégier l'infiltration des eaux pluviales.



1,4 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ AIGNÉ

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG



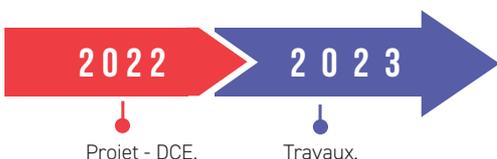
Les objectifs du projet

Sur la partie centrale :

- La création d'un espace unique d'environ 6 mètres de large en zone de rencontre, partagé par l'ensemble des utilisateurs de l'espace public et dans un matériau qui ne rappelle pas la route.
- La mise en place de massifs jardinés en pied de maisons, plantés de vivaces et de petits arbustes, idéalement gérés par les riverains.
- L'insertion de stationnements générant des resserrements ponctuels pour participer à la réduction de la vitesse.

En entrée de bourg :

- La mise en place d'un cheminement piétonnier confortable entre la zone de rencontre et les extérieurs du bourg, notamment vers La Milesse.
- L'aménagement de poches de stationnement en enclave sur la chaussée, encadrées de végétation, permettant de répondre à la demande de stationnement et de créer des dispositifs de ralentissement sans plateau surélevé.



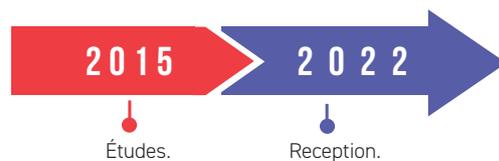
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

1,2 M€

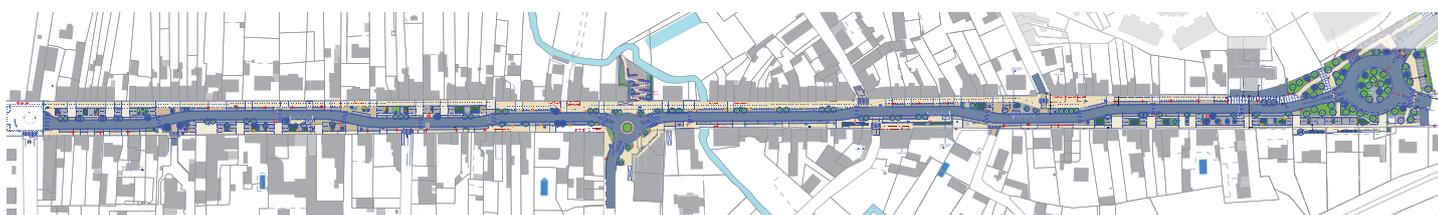
▪ ARNAGE AMÉNAGEMENT DE L'AVENUE NATIONALE

Les objectifs du projet sont :

- D'affirmer l'identité de l'entrée de ville dès le giratoire des Blasons grâce à un accompagnement végétal marqué.
- D'aménager un large trottoir où s'alternent des places de stationnements et des espaces plantés avec l'emploi de matériaux de surface durable afin d'accueillir des espaces dédiés aux terrasses des cafés et restaurants.
- Créer une voie verte parcourant l'ensemble de l'avenue côté ouest.
- Améliorer les ambiances nocturnes en privilégiant l'éclairage des voies douces avec l'emploi de tons chauds au niveau des espaces détente.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre : Atelier Ruelle.



▪ ARNAGE GIRATOIRE DE LA GÈMERIE

Dans le cadre du réaménagement de la Gèmerie, le projet porte sur l'aménagement de la desserte du côté Sud du site. Compte tenu de la présence de la bretelle d'accès de la déviation sud-est (RD323), un giratoire a été étudié permettant de faciliter les échanges entre la RD323 et le boulevard Pierre Lefauchaux et intégrant un accès dédié à la Gèmerie. Une implantation du parking a été esquissée permettant de vérifier les capacités à absorber le flux de circulation.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Travaux au 2^{ème} semestre 2023.



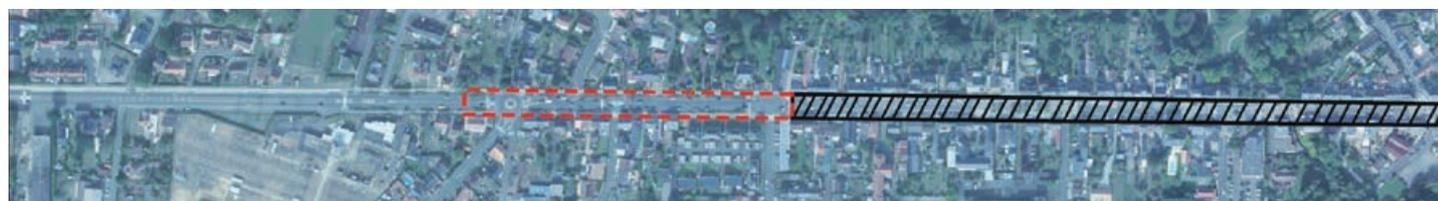
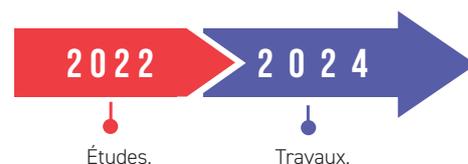
▪ ARNAGE AMÉNAGEMENT DE LA CONTINUITÉ DE L'AVENUE NATIONALE

Les objectifs du projet sont de :

- Requalifier les espaces piétons et cycles dans la continuité des aménagements de l'avenue Nationale réalisés par l'Atelier Ruelle.
- Reprendre l'éclairage et améliorer l'ambiance nocturne.
- Développer une présence végétale plus affirmée.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ ALLONNES
ANRU - QUARTIER CHAOUÉ / ENTRÉE DE VILLE



- Les objectifs du projet sont :
- Mettre en réseau et qualifier les déplacements quotidiens dans le quartier et son environnement proche.
 - Faciliter les accès aux équipements publics et les rendre plus lisibles.
 - Établir un lien visuel et physique entre la Sarthe et la forêt.
 - Délimiter une emprise cessible pour la réalisation de logements, en place du bâtiment Chabrier qui sera démoli.
 - Associer élus et habitants par une démarche de concertation de la conception à la réalisation.

2,12 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre externe.



▪ CHAMPAGNÉ
RUE GOULOUMÈS/ CÉLESTIN FREINET/
ROUTE DE LA BASSE LANDE

- Les objectifs du projet sont :
- Gérer les liaisons douces sécurisées depuis la route de la Basse Lande jusqu'aux porte du centre Bourg.
 - Accompagner les aménagements avec des espaces végétalisés également utiles pour les infiltrations des eaux pluviales.
 - Requalifier les espaces dédiés aux trottoirs, aux stationnements et à la chaussée.
 - Conforter la limitation à 30km/h sur la totalité des emprises.
 - Réaliser l'enfouissement des réseaux.
 - Améliorer les ambiances nocturnes en privilégiant l'éclairage des voies douces.

3,21 M€

C'est le coût estimé du projet (Phase 1 & 2).
Maîtrise d'œuvre externe.



▪ RUAUDIN

ZAC DU GRAND PLESSIS

Cette ZAC a été créée par la commune de Ruaudin en 1985. L'opération en régie a été reprise par Le Mans Métropole en 2013.

D'une superficie de 27 ha, elle couvre le centre bourg avec un secteur non urbanisé à l'ouest.

Les objectifs du projet sont :

- Aménager les espaces publics du centre bourg dont la rue principale dans sa globalité.
- Construire environ 80 logements dont 50 en centre bourg (30 % de logements locatifs).
- Créer de cheminements piétons sécurisés.
- Préserver la zone humide et mettre en valeur la ferme des Douves avec l'aménagement de zones de loisirs.



2023

Démarrage des travaux.

Maîtrise d'œuvre : ZCCS, Infraservices, Terridev, EODD.

COÛT À DÉTERMINER



▪ SAINT-SATURNIN RUE DE L'ÉGLISE

Les objectifs du projet sont :

- Mettre en valeur du noyau ancien du Bourg de Saint Saturnin.
- Créer 720 m de voies vertes reliant les cheminements doux existants aux alentours.
- Planter 48 arbres.
- Rénover la chaussée pour permettre le passage des transports en commun.
- Réduire la vitesse automobile par des aménagements priorisant les mobilités douces.
- Mettre en place une zone de rencontre sur le parvis de l'église.

2022

Travaux. Réception en fin d'année.

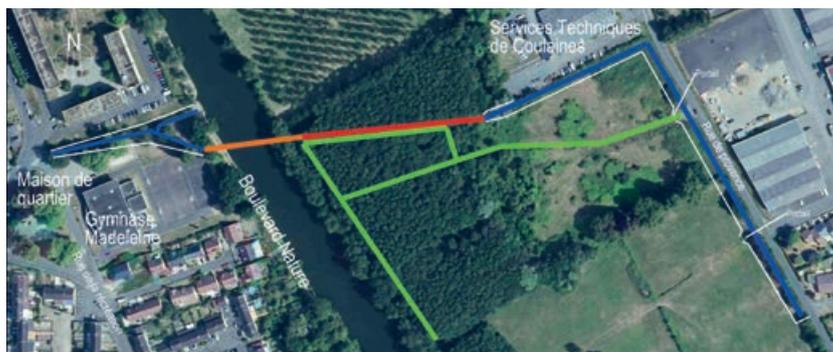
2,2 M€

C'est le coût estimé du projet. Maîtrise d'œuvre en interne.



▪ COULAINES

RÉALISATION DE LA PASSERELLE MADELEINE



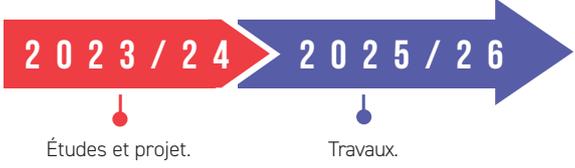
Cette passerelle, longue de 60 m, sera dédiée aux piétons et aux deux roues. En amont de l'ouvrage, du côté du Mans, un cheminement passera le long du gymnase et rejoindra le boulevard nature ; du côté de Coulainnes, piétons et cycles pourront traverser la Sarthe et la zone naturelle boisée via une estacade dans le prolongement de cette passerelle pour rejoindre le centre-ville de Coulainnes via la rue de Normandie.

FINANCEMENT

50 % Le Mans Métropole
 50 % Département de la Sarthe (Convention de janvier 2006 à confirmer)
 ETAT (Fonds de mobilités actives), FEDER 2021-27
 Région Pays de Loire (à solliciter)

6,13 M€

C'est le coût estimé du projet.
 Mandataire : Cenovia Cités.
 Maîtrise d'œuvre externe.



▪ SAINT-GEORGES-DU-BOIS
 RÉAMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG

L'objectif du projet est de conforter la centralité par la création de nouveaux logements et le renforcement de l'offre commerciale existante. Ce réaménagement portera également sur les espaces publics pour apaiser la circulation et répondre aux besoins de stationnement.



▪ LA MILESSE
 PLAN-GUIDE DU CENTRE-BOURG

L'objectif du projet est de repenser l'aménagement du centre-bourg par la création de nouveaux logements, le renforcement de la centralité commerciale, l'aménagement des espaces publics, ou encore le développement des équipements. Ces études aboutiront à un plan-guide définissant un programme d'actions à mettre en œuvre dans les prochaines années.



■ ZAC ET LOTISSEMENTS

Le Mans Métropole participe financièrement à l'équilibre des opérations d'aménagement concédées à des aménageurs :
(hors centres commerciaux ANRU)

- ZAC du Monné à Allonnes.
- ZAC de la Bussonnière à Allonnes.
- ZAC Banjan au Mans.
- ZAC Nationale au Mans.
- ZAC du Fouillet au Mans.
- ZAC de la Cartoucherie au Mans.
- ZAC de la Pointe à Sargé Lès Le Mans.
- ZAC Halle de Brou à Yvré L'Évêque.
- Secteur Sud/Croix de Véron et extension ZAC Cœur de vie 2 à la Chapelle Saint Aubin.



ZAC de la Pointe - Sargé Lès Le Mans. DR Cénovia



ZAC Halle de Brou - Yvré L'Évêque. DR Cénovia



C'est le coût de la participation de Le Mans Métropole.



ZAC du Grand Plessis - Ruaudin



ZAC des Hunaudières, Maine Street - Ruaudin. DR Groupe Desjouis

Le Mans Métropole investit également dans les opérations d'aménagement réalisées sous sa propre maîtrise d'ouvrage :

- Lotissement de la Tremblaie à La Milesse.
- ZAC de l'Étoile à Trangé.
- Lotissement du Vieil Hêtre à Rouillon.
- ZAC du Grand Plessis à Ruaudin.
- ZAC des Hunaudières à Ruaudin.
- Lotissement du Cormier à Mulsanne.



C'est le coût de ces opérations.

■ UN DISPOSITIF D'ATTRIBUTION DE FONDS DE CONCOURS « *TRANSITION ÉNERGÉTIQUE* »

Dans le cadre de l'engagement pour la transition énergétique et environnementale de son territoire et du Plan Climat Air Energie, Le Mans Métropole a souhaité encourager les actions menées par les communes membres en matière d'efficacité énergétique de leurs bâtiments communaux en mettant en place un dispositif d'attribution de fonds de concours « *transition énergétique* ». 4,6 M€ ont été attribués depuis la création de ce fonds représentant 22 M€ de projets engagés par les communes.



C'est le coût estimé de ce dispositif à ce jour.

COMMUNES	PROJETS EN COURS	COÛT TOTAL	MONTANT ATTRIBUÉ
Coulaines	Rénovation énergétique de l'Hôtel de Ville	163 200 € HT	48 960 €
La Chapelle Saint--Aubin	Rénovation énergétique du centre Saint Christophe	106 280 € HT	31 884 €
Mulsanne	Rénovation énergétique du centre socio-culturel Simone Signoret	3 248 680 € HT	400 000 €
Rouillon	Rénovation énergétique du Domaine de Vaujoubert	1 254 889 € HT	280 444 €
	Rénovation énergétique de la Maison médicale	255 769 € HT	76 730 €
Aigné	Rénovation énergétique de la Mairie	362 193 € HT	99 877 €
Pruillé-le-Chétif	Rénovation énergétique de la Mairie	793 223 € HT	232 289 €
Yvré-L'Évêque	Rénovation énergétique de la salle Georges Brassens	381 000 € HT	114 300 €
Sargé-lès-le-Mans	Rénovation énergétique de la Mairie	277 650 € HT	83 295 €
Saint Georges-du-Bois	Rénovation énergétique du restaurant scolaire	15 457 € HT	3 881 €
Arnage	Rénovation énergétique du complexe sportif Fernand Lusson	2 008 333 € HT	400 000 €
Chaufour-Notre-Dame	Rénovation énergétique de la salle communale	1 509 338 € HT	313 669 €
Le Mans	Rénovation énergétique de l'ensemble sportif Pierre de Coubertin	2 235 000 € HT	48 960 €
	Rénovation énergétique du gymnase Alain Fournier	2 308 800 € HT	400 000 €
	Rénovation énergétique du gymnase de La Madeleine	1 444 000 € HT	400 000 €
	Rénovation énergétique de l'école élémentaire Montaigu	2 550 000 € HT	400 000 €
	Rénovation énergétique de la Maison de l'Enfant George Sand	934 000 € HT	280 200 €

■ AUTRES OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENTS À VENIR

D'autres projets intégreront ce PSI au fur et à mesure de leur définition.

■ ARNAGE

Aménagement de la place Alphonse Berger et la rue de la Gare.

■ TRANGÉ

Sécurisation de la traversée des Maisons rouges.

■ ROUILLON

Aménagement des rues de la Mairie, des Iris et des Charmes.

■ PRUILLÉ-LE-CHÉTIF

Aménagement de la rue de Beausoleil.

ATTRACTIVITÉ CULTURELLE

PLUS DE 120 M€ d'investissements



MÉTAMORPHOSE DES MUSÉES

Les musées mancaux sont vieillissants, nombreux et n'exploitent pas de manière optimale leurs collections et la richesse des partenariats noués avec des musées parisiens (Louvre et Quai Branly).

L'objectif est de repositionner les musées comme un véritable vecteur de l'attractivité du territoire :

- En redéfinissant et agrandissant le Musée des Beaux-Arts (Tessé) par la création d'une salle d'exposition temporaire de 500 m² et d'un nouvel espace d'accueil et de convivialité.
- En redéfinissant le Musée Carré Plantagenêt - Jean-Claude Boulard vers un musée de l'Homme et de la Nature sur leur territoire.



C'est le coût estimé du projet.



CRÉATION D'UN CENTRE DES CONSERVATIONS

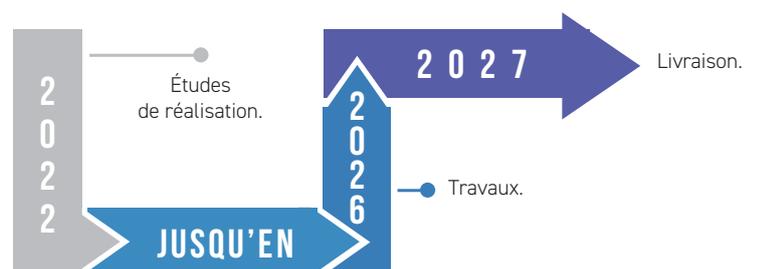


Les conditions de conservation des œuvres des musées et du patrimoine sont extrêmement dégradées (éclatées sur plusieurs sites) et mettent en difficulté l'état sanitaire des œuvres. De plus, les archives métropolitaines arrivent prochainement à saturation.

L'objectif est d'associer les musées, le patrimoine et les archives médiathèques dans la mise en place inédite d'un centre des conservations pour permettre sur un seul site externalisé d'avoir des lieux de stockage des œuvres répondant aux critères de conservation et de créer un site de médiation autour de ces sujets patrimoniaux.



C'est le coût estimé du projet.



RÉNOVATION DE LA MÉDIATHÈQUE LOUIS ARAGON ET DE LA SALLE DES CONCERTS

La médiathèque Aragon a 34 ans et ne répond plus pleinement aux ambitions d'une médiathèque contemporaine en matière d'accessibilité et de développement des outils numériques.

Tout en conservant le site actuel, idéalement situé, les objectifs de cette rénovation écologique sont de proposer des conditions d'accueils aux publics modernes (lectures confortables, développement du numérique, accueils des groupes...) en redéfinissant le lien avec une salle des concerts rénovée.



C'est le coût estimé du projet.

20 M€

2025 - 2028

Études et travaux.

2029

Réception du projet.

NOUVEAU CONSERVATOIRE



Le conservatoire est réparti aujourd'hui sur plusieurs sites éclatés, obsolètes, ne répondant pas aux critères d'accessibilité.

L'objectif est de tout réunir sur un seul lieu en centre-ville.

L'objectif est de réunir sur un seul lieu de centre-ville les enseignements dispensés à ce jour, de développer des filières et de redéfinir le projet d'enseignement artistique (plus de théâtre, plus de danse, émergence d'une filière musiques amplifiées...)

18 M€

C'est le coût estimé du projet.

Le site de l'ancien bâtiment d'Orange, rue Paul Courboulay est en cours d'acquisition. Livraison vers 2026, pour un déploiement des cursus d'ici 2030.

ANNEXE DE L'ESAD



L'École Supérieure d'Art et de Design est installée rue Rostov-sur-le-Don, mais par manque de place des cours sont désormais éclatés sur d'autres sites.

L'objectif est de créer une annexe de l'ESAD sur un nouveau site et d'accompagner le développement de l'école de 200 à 250 étudiants en confirmant l'ampleur culturelle de ce quartier (Palais des Congrès, Médiathèque, Conservatoire, MJC).

3 M€

C'est le coût estimé du projet.
Livraison attendue en 2025.

SALLE DES MUSIQUES ACTUELLES

La création de la SMAC Superforma s'est articulée autour de salles satellites et le besoin d'une nouvelle salle, dédiée aux musiques actuelles, est devenu aujourd'hui incontournable.

Les objectifs sont d'accompagner le développement du pôle d'excellence des musiques actuelles en consacrant une salle dédiée à ces musiques sur le site de l'ETAMAT et d'assurer l'accueil de résidences et les pratiques amateurs au niveau du Silo.

SUPERFORMA



C'est le coût estimé du projet.



Livraison.

MISE EN VALEUR DES THERMES ROMAINS



Les thermes romains du Mans ont été édifiés au 1^{er} siècle après J.-C. Les aménagements de médiation du site sont obsolètes. Une rénovation, associant les nouvelles technologies numériques du son et de l'image, est en cours.

C'est le coût estimé du projet.
Livraison attendue en 2023.



L'objectif est de mettre en place une nouvelle médiation de la crypte des thermes romains en s'appuyant sur l'expérience des projections et de l'excellence du son au Mans. Il est également prévu de mettre en place la première étape de médiation de l'histoire de l'enceinte romaine du Mans dans le cadre de sa candidature au Patrimoine mondial de l'UNESCO.

DES MANIFESTATIONS ANCRÉES À DÉVELOPPER

▪ LE MANS SONORE - BIENNALE DU SON

Le Mans Sonore est la seule biennale internationale du son. Lancée en 2019, elle réunit milieux scientifiques et recherche, grand public et artistes, musique et innovation, experts et initiés, confirmant son ambition de faire du Mans la capitale du son. Impulsé par la Ville du Mans, ce festival de plus de 100 rendez-vous, porté par un collectif de 10 structures partenaires associant tous les acteurs de l'acoustique du territoire, offre une expérience unique et sensible du son pendant 10 jours.



Exposition "Shimmering beast" de Nicolas Field - ESAD.



Concert "Still life" de Maud Geffray et Laure Brisa.



■ PLEIN CHAMP

Créé en juillet 2019, Plein Champ est devenu en quelques années un très grand rendez-vous national et international des arts urbains. Le festival se déroule au parc du Gué de Maulny pendant le premier week-end de juillet et invite les visiteurs à venir découvrir les œuvres en train d'être créées et à rencontrer les street-artistes. Performances live, programmation musicale, ateliers dédiés aux plus jeunes et espaces de convivialité dynamisent ce week-end de lancement de saison estivale. L'ambition de Plein Champ se prolonge au-delà du festival, avec des ramifications à l'année et dans les quartiers, sous la forme de multiples parcours de découverte. Ainsi, chaque été, de nouvelles fresques sont réalisées par les artistes Plein Champ, ouvrent l'espace public aux nouvelles cultures urbaines et appellent les habitant.es à arpenter leur ville qui se redessine.

■ FAITES LIRE !

Faites Lire ! s'impose comme le rendez-vous incontournable littéraire de la rentrée culturelle, dont l'ambition et les enjeux sont exigeants. Pendant une semaine, Faites Lire ! investit l'espace public, associant les libraires et les acteurs culturels partout dans la ville. L'événement met la lecture à l'honneur, sous toutes ses formes, dans de nombreux sites, à l'attention du plus grand nombre, avec un fil conducteur : la fête de la lecture pour tous les publics. Le Salon du livre, temps fort du festival, conclut cette semaine et réunit 180 auteurs de littérature générale, BD, jeunesse, de renommée nationale dans des espaces spécifiquement installés pour le week-end, tous reliés par une programmation d'arts de rue (déambulations théâtrales, lectures à voix haute, animations musicales...) Toute l'année, faites Lire ! promeut la lecture à destination des plus jeunes et accompagne de nombreuses actions de médiation dans le milieu scolaire.



C'est la participation de la collectivité, en budget de fonctionnement, à ces trois grands événements.

1,5 M€

■ LA NUIT DES CHIMÈRES



Ce rendez-vous de l'été, existant depuis 2005, est toujours très apprécié. Illuminant le patrimoine remarquable de la ville, projetant sur l'enceinte romaine et la cathédrale des tableaux en sons et lumières, il offre aux publics chaque soir de l'été une invitation à parcourir la vieille ville. Le renouvellement des projections nécessitera un remplacement du matériel pour que tous les progrès technologiques soient mis au service de la lumière. La thématique nouvelle mise à l'honneur sera l'histoire de la ville du Mans, ses phases de construction et d'évolution, les grandes figures et les grandes étapes qui font son identité.

OBJECTIFS DU PROJET :

Il s'agira de mettre en valeur l'Histoire de notre ville à travers notamment sa trame architecturale, la richesse des innovations ou encore les éclosions culturelles.

2 M€

C'est le coût estimé du projet.

SANTÉ ET SOLIDARITÉ

PLUS DE 256 M€
d'investissements



CRÉATION DE QUATRE MAISONS PLURIDISCIPLINAIRES DE SANTÉ (MSP)

Le Mans Métropole accompagne trois projets au Mans (Le Mans Ouest, Villaret, Quartiers Sud), un à Coullaines et reste attentive aux projets en cours de réflexion dans les autres communes.

Chaque maison pluridisciplinaire de santé est organisée autour d'un projet de santé, validé par l'ARS, qui la distingue d'un simple regroupement de professionnels de santé en un même lieu.

L'objectif est de fidéliser les professionnels de santé présents sur notre territoire et d'en attirer de nouveaux par la qualité des conditions de travail offertes.

• Le Mans Métropole sera propriétaire des locaux accueillant sur son territoire les maisons pluridisciplinaires de santé dont le projet de santé aura été validé par l'ARS et sera maître d'ouvrage ou accompagnera le projet si une autre modalité de construction ou d'acquisition est retenue.

• Le Mans Métropole louera les locaux à une ou des personne(s) morale(s) constituée(s) par les professionnels de santé de la Maison pluridisciplinaire de santé exerçant dans ces locaux à un loyer plafonné à 11 € TTC / mois / m² pour 2022, indexé ensuite chaque année sur l'indice INSEE du coût de la construction.



Projet MSP Armand Saffray (Le Mans Ouest).

2,5-2,9
M€

C'est le coût d'un bâtiment pour une MSP selon le coût du foncier, la surface et les caractéristiques du projet.

2022

Lancement des travaux de la MSP Armand Saffray.



L'opération la plus avancée est celle de Le Mans Ouest : acquisition de l'immeuble en cours et installation des professionnels de santé prévue début 2023.

SOUTIEN AU CENTRE HOSPITALIER DU MANS

LE PROJET MONET NORD

L'objectif de ce projet est d'améliorer la prise en charge des patients et de renforcer l'attractivité médicale du CHM.

Le périmètre du projet contient ainsi les activités suivantes :

- SAMU 72 (et SMUR) intégrant le futur service d'accès aux soins (en partenariat avec la médecine libérale).
- Urgences adultes (et hospitalisation post-urgences).
- Bloc opératoire (et chirurgie ambulatoire, stérilisation territoriale).
- Imagerie (diagnostique et interventionnelle).
- Réanimation médico-chirurgicale (et soins continus).
- Cardiologie et neurologie (dont soins intensifs).



133 M€

5 M€, c'est le montant de la subvention de Le Mans Métropole pour ce projet.

▪ LE CENTRE DE CANCÉROLOGIE DE LA SARTHE

Ce nouvel équipement de santé sera à la pointe des compétences et des équipements en matière de cancérologie.

- Le Mans Métropole aménage l'accès au site pour un montant de 547 000€ TTC.
- Le Mans Métropole participe à hauteur de 1 million d'euros à l'achat du Cyberknife, équipement de radiothérapie de précision.
- Le Mans Métropole participe au financement du parking pour 4 millions d'euros HT.



105 M€

C'est le montant du projet.

Le Mans Métropole apporte une participation d'environ 5,5 M€.

▪ EXTENSION DU CENTRE DE SANTÉ OLYMPE DE GOUGES



Depuis son ouverture, plus de 5 000 patients ont bénéficié de soins au sein du centre municipal de santé. 4 000 d'entre eux ont désigné un des professionnels de ce centre comme médecin traitant.

Le transfert de la mairie annexe place des Sablons crée la possibilité :

- D'agrandir sur site le centre de santé.
- D'accueillir dans de meilleures conditions le médecin qui vient de le rejoindre.
- D'augmenter le temps de travail de l'infirmière en éducation thérapeutique.
- D'envisager le recrutement d'une infirmière en pratiques avancées.

47 500 €

C'est le coût estimé des travaux de cette extension.

NOUVEAU CENTRE D'HÉBERGEMENT D'URGENCE AVENUE NOGUÈS

Le Foyer Noguès, situé dans les quartiers Sud du Mans, est un centre d'hébergement d'urgence et d'accompagnement social pour les personnes sans domicile fixe.

Le Mans Métropole Habitat s'investit dans ce projet de restructuration et de modernisation.

Réhabilitation du foyer pouvant accueillir 42 personnes et construction de quatre bâtiments modulaires de 26 m² environ dédiés à un dispositif expérimental, porté par l'État, d'accueil de personnes très marginalisées (capacité de 15 places et services communs).



- Une isolation thermique par l'extérieur est également prévue avec l'utilisation de matériaux biosourcés.

- Livraison second trimestre 2022.



C'est le coût de réhabilitation de ce bâtiment.

SOUTIEN AUX SÉNIORS

La Ville du Mans participe au financement de la politique aux seniors à hauteur annuelle de 6 800 500 € TTC. Les rénovations de la résidence autonomie Vauguyon et des deux sites de l'EHPAD public sont à l'étude d'ici la fin du mandat mais le calendrier est non arrêté à ce jour.

■ RÉNOVATION DE LA RÉSIDENCE AUTONOMIE VAUGUYON

La résidence autonomie Vauguyon, rue des Bigarreux au Mans, appartient à Le Mans Métropole Habitat et est gérée par le CCAS de la Ville du Mans.

Elle est constituée d'un collectif et de 40 pavillons, dont la qualité thermique est mauvaise et dont la rénovation serait trop onéreuse. Leur démolition et leur remplacement par des pavillons de meilleure qualité et par des petits collectifs offrant un habitat diversifié sont donc envisagés.



■ RÉNOVATION DE L'EHPAD PUBLIC



Afin de maintenir une offre d'hébergement de qualité pour les seniors les plus dépendants, les deux sites de l'EHPAD gérés par le CCAS feront l'objet d'une rénovation.



C'est le coût de la rénovation de l'EHPAD Jean Jaurès.



C'est le coût de la rénovation de l'EHPAD Irène Joliot-Curie.

CADRE DE VIE

PLUS DE 189 M€
d'investissements



ÉDUCATION

■ CONSTRUCTION D'UN CHAPITEAU PERMANENT

Implanté aux abords de la cité du cirque, le chapiteau permanent participe pleinement à l'ambition d'un pôle national du cirque au Mans, avec sa jauge de 400 places. Il a été envisagé comme un espace des modularités pour accueillir diverses disciplines et acteurs du territoire.

Le projet s'accompagne d'une architecture bioclimatique : géothermie pour rafraîchissement, raccordement au réseau de chaleur, ventilation naturelle, utilisation de matériaux biosourcés, etc.

■ PATRIMOINE SCOLAIRE SCHÉMA DIRECTEUR DU PATRIMOINE BÂTI

Dans la volonté d'avoir une vision prospective afin de mieux anticiper la gestion du patrimoine bâti de la collectivité, un travail complet a été réalisé en interne par le Service Architecture et des Régies Techniques.

Le patrimoine scolaire a été évalué pour en apprécier l'état et planifier les travaux ou interventions devant être réalisés dans les dix ans pour en assurer la pérennité et le maintien en l'état.

■ RÉAMÉNAGEMENT DES COURS D'ÉCOLES

Le patrimoine scolaire est composé de 78 cours d'école. Leurs réfections et végétalisations sont entamées depuis plusieurs années à raison de quatre par an.

Les objectifs de ce projet sont de revégétaliser les cours d'école pour répondre aux évolutions climatiques. Améliorer le confort des enfants en rénovant/renouvelant le patrimoine (jeux, végétaux...) Proposer des espaces diversifiés et de qualité et concevoir des espaces plantés ou à planter à destination pédagogique sont les axes prioritaires.

17 M€

C'est le coût estimé des travaux à réaliser en interne par le service Nature en Ville.



DR C.Theilmann

3,2 M€

C'est le coût estimé du projet.

■ FINANCEMENT

40 bâtiments d'écoles élémentaires : 12 M€ TTC
39 bâtiments d'écoles maternelles : 6,7 M€ TTC
53 bâtiments de restaurants scolaires : 2,1 M€ TTC

20,8 M€

C'est le coût estimé des travaux.



■ RESTRUCTURATION/EXTENSION DE LOCAUX SCOLAIRES

L'évolution des effectifs scolaires sur certains quartiers de la Ville et les nouvelles modalités d'enseignement en groupe limité à 24 élèves, voire à 12/15 dans les Réseaux d'Éducation Prioritaire, nécessitent d'engager une analyse globale quant aux besoins de locaux. D'ores et déjà, une réflexion est menée sur les Quartiers Sud qui pourra se concrétiser par des programmes de restructuration ou d'extension de locaux scolaires.

Par ailleurs, Le Mans Métropole participera à hauteur de 4,8M€ à la restructuration de l'école Paul Langevin dans le cadre de son transfert à la ville d'Allonnes.

• **Restructuration de l'école Montaigu et de ses extérieurs**

Les objectifs sont de :

- Réorganiser les locaux pour recréer des espaces classes.
- Séparer les flux scolaires et périscolaires.
- Améliorer les performances énergétiques.
- Mettre en conformité le bâtiment avec les règles d'accessibilité.
- Améliorer le confort d'usage intérieur et végétaliser la cour.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



Études en 2022. Installation de classes provisoires le temps des travaux.

• **Rénovation de l'école élémentaire Gaston Bachelard**



Les objectifs sont :

- D'améliorer les performances énergétiques du bâtiment (46 % d'économie d'énergie).
- De valoriser le bâti par le traitement de ses façades.
- De mettre en conformité le bâtiment avec les règles d'accessibilité.
- De sécuriser le site.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Les travaux sont en cours.



Les travaux sont en cours. Réhabilitation complète des façades. Réfection de la toiture. Pose de panneaux photovoltaïques et reprise de l'éclairage.

• **Rénovation de l'école élémentaire Gérard Philippe**

Les objectifs sont :

- D'améliorer les performances énergétiques du bâtiment (40% d'économie d'énergie).
- Valoriser le bâti par le traitement de ses façades et de son environnement.
- Mettre en conformité le bâtiment avec les règles d'accessibilité.
- Sécuriser le site.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Durée des travaux estimés à 21 mois.



Réhabilitation complète de l'école avec recours aux matériaux biosourcés et/ou recyclés. Isolation des façades. Rénovation et isolation de la toiture. Renouvellement de l'éclairage. Optimisation de la gestion du chauffage. Renouvellement complet de l'installation de ventilation.

■ PLAN NUMÉRIQUE DANS LES 39 ÉCOLES MATERNELLES

L'apport de l'outil numérique pédagogique dans les écoles maternelles permet de faire évoluer les pratiques.

- **2022-2023 Phase 1** : définition de l'outil pédagogique numérique adapté aux maternelles en concertation avec l'Éducation nationale.
- **2023-2026 Phase 2** : mise en œuvre et déploiement du plan numérique arrêté en concertation (ville du Mans - Éducation nationale). Maintenance et support technique aux écoles. Travaux de câblage si nécessaire.
- **2026-2030 Phase 3** : maintien en conditions opérationnelles.



C'est le coût estimé
du projet en investissement.

■ PLAN NUMÉRIQUE DANS LES 35 ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

La mise en place de l'outil numérique pédagogique permet d'être en phase avec les orientations des programmes scolaires.

- **2022-2026 Phase 1** : maintenance, support technique et info gérance de l'outil pédagogique mis à disposition en 2019-2021. Remplacement des postes administratifs dans les écoles (directions, salles des maîtres).
- **2026-2030 Phase 2** : renouvellement du matériel pédagogique 2018/2021 et maintien en conditions opérationnelles (maintenance, gestion centralisée). Travaux de câblage, formations des enseignants et accès haut débit dans les écoles.



C'est le coût estimé
du projet en investissement.

PETITE ENFANCE

La Ville du Mans consacre chaque année près de 3 M€ au secteur de la petite enfance dont 710 000 € pour ses crèches familiales et leurs assistantes maternelles.

■ NOUVEAU MULTI ACCUEIL DES SABLONS



Le projet de création d'une nouvelle crèche multi accueil aux Sablons répond à la nécessité de retrouver un bâtiment offrant une meilleure qualité d'usage et à l'accroissement constant des besoins en équipement d'accueil pour la petite enfance.

La nouvelle structure aura une capacité d'accueil de 10 places supplémentaires à celle qui existe en passant alors de 60 à 70 places. Elle permettra des accueils réguliers, temporaires et une halte-garderie, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des familles. Le terrain dédié au nouvel équipement se situe au cœur du site scolaire existant où sont déjà présents l'école maternelle Sonia Delaunay, l'école élémentaire Gaston Bachelard et le restaurant scolaire du Gué Bernisson. La philosophie du projet s'inscrit dans une optique de continuité éducative où les familles du quartier trouvent en proximité l'ensemble des services publics municipaux nécessaires à l'éducation de l'enfant.

La concertation a permis d'intégrer les besoins des familles du quartier prioritaire et ainsi d'adapter l'offre de garde. L'insertion professionnelle et l'accompagnement à la parentalité constituent deux axes forts du projet éducatif.



C'est le coût du projet en cours de finalisation.
Ouverture le 22 août 2022.

■ FINANCEMENT

Union Européenne (FEDER) : 600 000 €
ANRU : 677 500,13 € - État/DSIL : 400 000 € - CAF : 674 000 €
Ville du Mans : 98 952,38 €

■ CRÉATION D'UNE NOUVELLE CRÈCHE : PROJET GEORGES DURAND

Le projet de création d'une nouvelle crèche multi accueil répond à la nécessité de proposer des locaux plus adaptés à la halte garderie Pontlieue et au multi accueil Pied Sec dans un bâtiment offrant une meilleure qualité d'usage. Face à l'accroissement constant des besoins, il s'agira également d'y développer de nouvelles places d'accueil.



La nouvelle structure regroupera la halte-garderie de Pontlieue et le multi accueil de Pied Sec et aura une capacité d'accueil de 13 places supplémentaires à celles qui existent en passant alors de 37 à 50 places. Le nouvel équipement comprendra trois espaces de vie avec des extérieurs, ainsi qu'une zone administrative, pour une superficie totale d'environ 1500m².



L'objectif est également d'y intégrer un lieu "Jeux et rencontres" mis en place via le relais petite enfance et de restructurer la halte garderie de Pontlieue pour en faire le lieu d'accueil de la ludothèque.

GESTION DES ESPACES VERTS

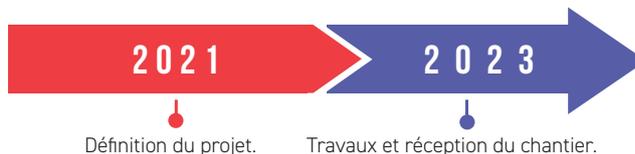
■ RÉNOVATION DES PARCS

• Parc de Verdigné

L'objectif de cette rénovation est de requalifier les entrées et l'aire de jeu et de rénover les allées et leur éclairage.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



• Parc Banjan

L'objectif de ce projet est de rénover et valoriser le parc tout en assurant la sécurité des usagers.



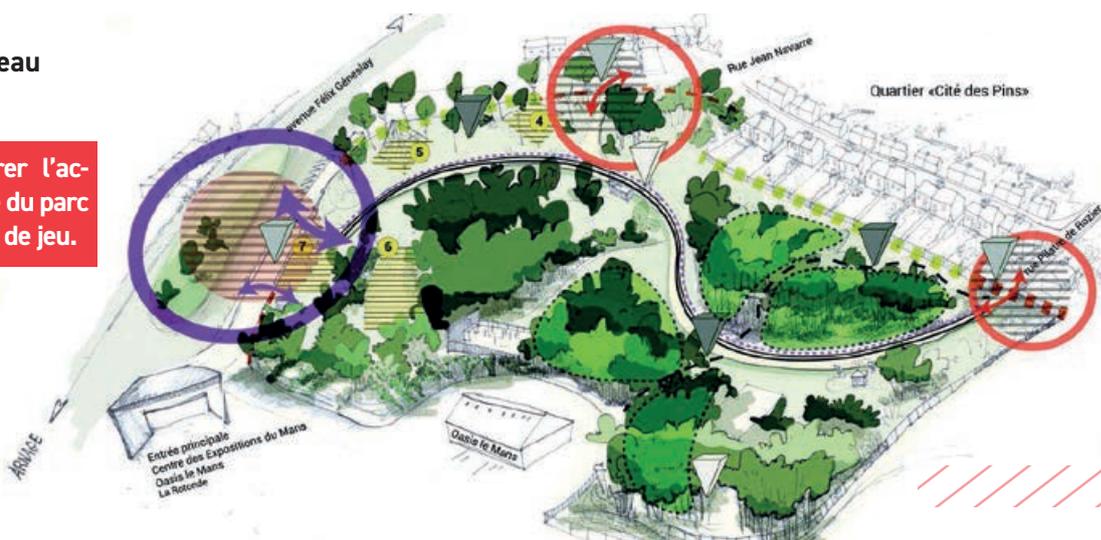
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Travaux courant 2022.

- Abattage et replantation d'arbres
- Création d'un verger
- Rénovation des allées et des escaliers
- Mise en place d'une signalétique.

• Parc boisé Robert Manceau

L'objectif est d'améliorer l'accessibilité et la visibilité du parc et de reconstruire l'aire de jeu.

0,42 M€



- Réaménagement des entrées
- Renouvellement de l'offre de jeux
- Restauration et redimensionnement des allées
- Réfection de l'éclairage
- Préservation de la petite faune et confortement végétal.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Travaux en 2022 - 2023.

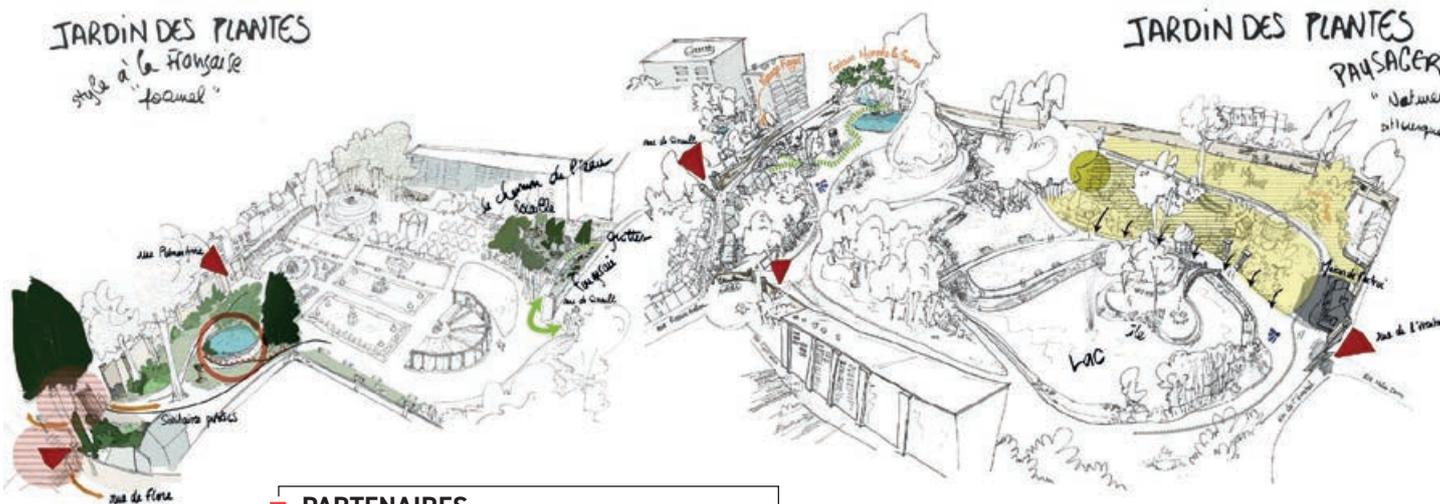
• Le Parc du Gué de Maulny

Le Mans Métropole lance une concertation préalable en vue de la valorisation et l'aménagement du parc. Cette démarche permettra de définir le programme et de lancer dans les prochaines années des travaux importants sur cet espace.

COÛT À DÉTERMINER

• Le Jardin des Plantes

L'objectif de cette rénovation est d'améliorer l'offre de service aux usagers, valoriser le patrimoine végétal, réhabiliter les bâtiments, remettre en état les installations techniques et candidater au label "Jardin remarquable".



■ PARTENAIRES

DREAL (Inspecteur des sites) - DRAC (ABF)
Société d'Horticulture de la Sarthe

0,7 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Études en 2022.



- Réaménagement du jardin pour enfants
- Rénovation de la fougeraie
- Restructuration de l'entrée rue Prémartine
- Mise en cohérence de la signalétique
- Reconfiguration des bâtiments rue de Sinault
- Mise en sécurité / restauration de la serre
- Réhabilitation du pavillon de l'Octroi
- Nouvelles toilettes publiques rue de l'Éventail.

■ CRÉATION DU JARDIN DE LA CATHÉDRALE

L'objectif de ce projet est d'aménager un nouveau jardin au chevet de la Cathédrale Saint-Julien en valorisant le patrimoine historique de la ville (enceinte romaine / enceinte médiévale), créer un nouvel accès à la Cité Plantagenêt et contribuer au rayonnement et à l'attractivité touristique du Mans.



8 M€

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.
Partenaire : DRAC.
Études en 2022/2023.



- Création d'un nouveau jardin
- Préservation et valorisation des vestiges archéologiques
- Aménagement d'un accès à la Cité haute
- Mise en lumière de la Cathédrale et des enceintes.



■ LE JARDIN D'ÉTÉ PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Les objectifs de ce projet sont d'animer et de créer un point de fraîcheur en centre-ville et de communiquer sur le déploiement des actions de végétalisation dans toute la ville (l'intégralité des végétaux utilisés est replantée dans des espaces verts de la ville du Mans).

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

0,2 M€

■ PLAN CANOPÉE



L'objectif de ce projet est de placer l'arbre au cœur de l'aménagement, de le valoriser et de le préserver.



- Élaboration d'une charte de l'arbre
- Élaborer d'un plan de gestion de patrimoine arboré
- Établissement d'un plan de communication et de formation
- Labellisation PECF (forêt de l'Arche de la Nature)
- Enrichissement des documents d'urbanisme
- Protection de l'arbre et de la biodiversité
- Identification des cofinancements (aide à la réalisation des actions de la charte)
- Identification des filières innovantes de valorisation et production de bois.

C'est le coût annuel estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

0,75 M€

AMÉNAGEMENT DU BOULEVARD NATURE



Lancée en 2002, 52 km de cette voie douce sont déjà aménagés. Il doit permettre de relier à terme, par un cheminement doux, sécurisé et accessible, les différents pôles touristiques, naturels et culturels métropolitains et développer le réseau local de randonnée afin de contribuer à l'attractivité touristique de l'agglomération.

- Aménagement d'un cheminement de trois mètres de large en stabilité renforcé, sécurisé, réservé aux piétons, vélos, rollers et parfois cavaliers
- Mise en place d'une signalétique directionnelle et touristique.



C'est le coût estimé du projet dont 8 M€ restant à réaliser. Maîtrise d'œuvre en interne.



SUBVENTION
Région - FEDER - Département - État : 2,8 M€

GESTION DE L'EAU

LE PORT - NOUVELLE HALTE FLUVIALE

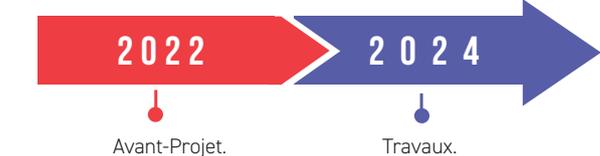
Cette nouvelle halte fluviale fait partie d'un projet plus global d'aménagement et de développement touristique du port du Mans ayant pour ambition de renforcer l'attractivité touristique du Mans.

L'objectif est de développer le port en créant une nouvelle halte fluviale aux Lavandières afin d'assurer l'accueil des bateaux-logements dans de bonnes conditions et libérer des emplacements à la Capitainerie pour les activités et les bateaux de passage.

- Création de nouveaux appontements
- Raccordement aux réseaux
- Aménagement du quai



C'est le coût estimé du projet.



▪ BARRAGE DE L'ÉPAU

L'objectif de ce projet est de restaurer le barrage, la continuité écologique et d'optimiser la production d'hydro-électricité.



- Création d'une passe à poissons
- Rénovation de la roue à aubes gauche et remplacement de la roue droite
- Remplacement du clapet et reprise de la maçonnerie.



2022

Avant-Projet.

2024

Travaux.

C'est le coût estimé du projet.
Subvention : 500 000 €

2,4 M€

Maîtrise d'œuvre : Hydrostadium - Setec Hydratec.

▪ BARRAGES DE L'HUISNE

Les objectifs du projet sont :

- Barrages de Pontlieue et Gué de Maulny : restaurer la continuité écologique.
- Barrage de Pontlieue : augmenter la production d'hydroélectricité et maintenir le niveau du plan d'eau de l'île aux sports.
- Bouche d'Huisne : sécuriser le site.



- Pontlieue : démontage des ouvrages mobiles et confortement des berges.
- Gué de Maulny : création d'une passe à poisson et d'une passe à canoë.
- Bouche d'Huisne : démantèlement du barrage et aménagement des berges.



2022

DCE.

2024

Travaux.

C'est le coût estimé du projet.

3,9 M€

FINANCEMENT

Coût des travaux sur Pontlieue : 2 M€
Coût des travaux Gué de Maulny : 630 000 €
Coût des travaux Bouche d'Huisne : 630 000 €

ARNAGE - LA GÉMERIE

Les objectifs du projet sont de maintenir un site gratuit et accessible à tous pour la pratique d'activités de loisir en milieu naturel, d'élargir la gamme et l'offre de prestations et de valoriser le site en renforçant les écrans paysagers.



- Aménagement d'un nouvel accès depuis le boulevard Pierre Lefauchaux
- Reconfiguration de la zone de stationnement
- Création de nouveaux espaces de loisir.

2022

2024

Projet - DCE.

Travaux.

C'est le coût estimé du projet.
Subvention : 500 000 €
Maîtrise d'œuvre à désigner.

4,6 M€

PRÉVENTION DES INONDATIONS

Les objectifs de ce projet sont d'aménager et de reprendre des ouvrages afin de minimiser l'impact des inondations et réduire la vulnérabilité au risque.



- **Quai Ledru Rollin** : rehausse du quai pour prévenir d'une crue centennale (PPRI).
- **Pont Rouge** : démolition et remplacement du pont qui resserre l'écoulement par une passerelle.
- **Rue d'Arnage** : réouverture d'un canal de contournement de l'Huisne (au pont de la rue d'Arnage).
- **Le Chaumard** : élargissement de l'engouffrement du conduit souterrain vers la Sarthe.
- **Bassin versant du Monnet** : étude hydraulique du bassin versant, élaboration d'une stratégie de réduction des inondations.

FINANCEMENT

Coût des travaux Quai Ledru Rollin : 820 000 € HT
Coût des travaux au pont Rouge : 540 000 € HT
Coût des travaux Rue d'Arnage : 215 000 € HT
Coût des travaux Le Chaumard : 134 000 € HT
Coût des travaux bassin du versant du Monnet : 20 000 € HT

2022-2024

2025-2027

Études et Projet.

Travaux.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

2,1 M€

■ UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE L'ÉPAU (UPEPE)

Le projet en cours concerne la restructuration de l'étape de décantation primaire et l'amélioration de la sécurisation du site de l'unité de production de l'eau potable de l'Épau.



25,96
M€

C'est le coût estimé du projet.

FINANCEMENT

Subvention État DSIL : 1 000 000 €
Subvention FEDER : 625 000 €
Subvention Région : 300 000 €



Fin des travaux et réception du chantier.



• Construction d'un bâtiment dédié au pompage de l'eau brut • Construction d'un bâtiment pour le traitement de la matière organique, des micropolluants et le stockage des réactifs • Construction d'un bâtiment de traitement des boues.

■ CRÉATION D'UNE RÉSERVE D'EAU NATURELLE DANS LE MÉANDRE DE L'HUISNE EN FACE DE L'UNITÉ DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE L'ÉPAU

La création d'une réserve d'eau naturelle en face de l'Usine de Production d'Eau Potable de l'Épau a pour objet d'une part, de faire face aux éventuelles pollutions accidentelles qui se déverseraient dans l'Huisne et d'autre part, de garantir l'alimentation en eau potable de l'agglomération mancelle avec un volume adapté en complément de ceux déjà existants entre châteaux d'eau et réservoirs.



• Création d'un plan d'eau de 60 000 m³ • Réalisation d'un ouvrage de prise d'eau sur l'Huisne pour alimenter la réserve • Installation d'un pompage d'eau brute dans la réserve • Réalisation d'un nouveau système de pompage pour alimenter l'UPEPE.

L'aménagement de cette réserve aura aussi une vocation écologique dans le cadre de l'Arche de la Nature, espace naturel de près de 450 hectares ouvert au public autour de trois pôles : l'eau, le bocage et la forêt.

M
-
2
0
2
2

1^{ER} SEMESTRE 2023

Réalisation des études préalables.

1^{ER} SEMESTRE 2024

Lancement de la procédure de marché public de travaux.

2025 - 2026

Réalisation des travaux.

1^{ER} SEMESTRE 2027

Période complémentaire si aléas et imprévus.

● Recherche d'un maître d'œuvre.

C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre : HYDRATEC FIDAL.

14,22
M€

■ CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION D'ÉPURATION À TRANGÉ

La station de traitement des eaux usées est en limite de capacité nominale à moyen terme au vu de la dynamique d'urbanisation de la commune. Les réseaux d'eaux usées drainent des volumes importants d'eaux claires parasites (eaux de pluie et eaux issues des nappes phréatiques) car ils présentent un défaut d'étanchéité et peuvent placer la station d'épuration en situation de surcharge avec la baisse du rendement épuratoire. L'état des réseaux d'assainissement est dégradé et des projets d'urbanisation inscrits dans le plan local d'urbanisme intercommunautaire sont incompatibles avec l'état actuel des réseaux d'assainissement.

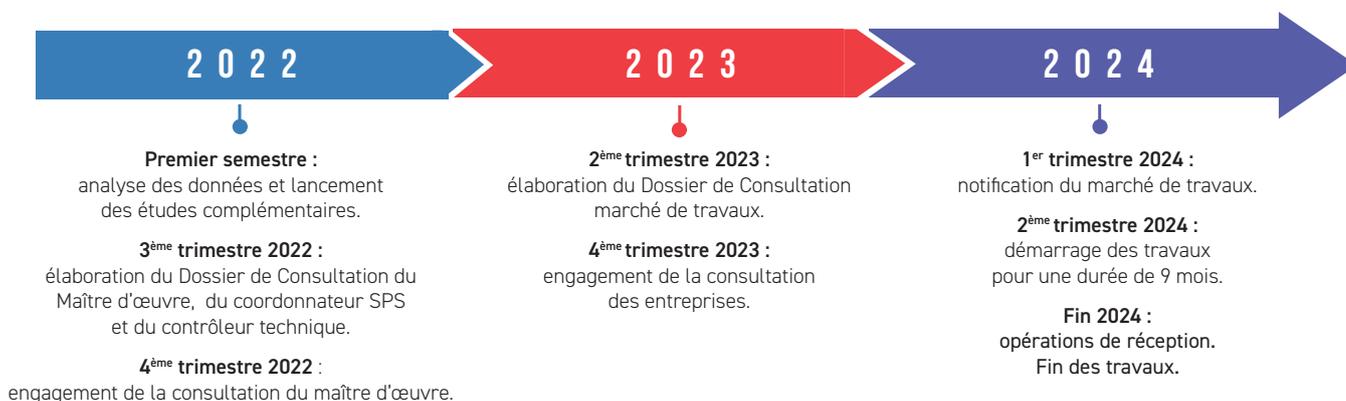
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre : ARTHELIA.

2,66 M€

Pour améliorer le fonctionnement des installations existantes et assurer une urbanisation durable de la commune, le projet porte sur :

- La construction d'une nouvelle station d'épuration à boues activées, d'une capacité de 2 100 Équivalents Habitants.
- La création d'un bassin d'orage en tête de filière de traitement pour limiter les à-coups hydrauliques sur cette dernière.
- La réhabilitation et le renouvellement de certains collecteurs d'eaux usées pour réduire les eaux claires parasites de nappe et prévenir l'affaissement de collecteurs.

• Calendrier prévisionnel de la construction de la nouvelle station d'épuration :



• Calendrier prévisionnel de la création du bassin d'orage : démarrage des travaux au 2^{ème} trimestre 2023.

• Calendrier prévisionnel de la réhabilitation et le renouvellement de certains collecteurs eaux usées : Démarrage des travaux au 4^{ème} trimestre 2024.

GESTION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

■ DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Dans la continuité de la prise de compétence de Le Mans Métropole dans ce domaine, et pour répondre aux besoins des clubs et des pratiquants, la décision a été prise de doter le territoire d'un bassin de 50 mètres et d'une piste d'athlétisme.

Ces deux équipements font actuellement l'objet d'études afin de les configurer aux besoins du territoire et de déterminer l'implantation la plus adéquate possible.



DR Freepik

▪ DÉVELOPPEMENT D'AIRES DE GLISSE



L'objectif de ces différents projets est de développer la pratique de glisse extérieure sur des équipements adaptés, en complément du skatepark Le Spot.

• Projet Quai Louis Blanc



Les structures extérieures existantes à Claircigny et Jean Mermoz sont obsolètes. Un projet de création de jeux extérieurs pour enfants, retenu dans le cadre du budget participatif, permet d'associer au projet quai Louis Blanc, une aire de glisse extérieure gratuite innovante et ouverte à tous.



Les aménagements envisagés seraient de type « *street plaza* ». Il s'agit d'une architecture ressemblant à des places publiques dont le mobilier urbain (marches, murets, rails...), est pensé pour la pratique du

skateboard, du roller, de la trottinette et du BMX. Ces aménagements de faible volume, construits en béton lissé et projeté, permettent de respecter la quiétude des riverains.

D'autres projets sont à l'étude comme la création d'aires de glisse dans le cadre de la concertation des riverains du Gué de Maulny afin d'intégrer sur l'ancien terrain de handball plusieurs espaces avec bowl, streetworkout et parkour.

• Projet Île aux Sports

À ceci s'ajoute une évolution apportée aux équipements de l'Île aux sports où il est envisagé d'y intégrer une aire de glisse relativement complète au niveau de l'ancienne piste de roller.



L'objectif de ce projet est de faire de l'île aux Sports le lieu de vie des sportifs manceaux pour les pratiques dites urbaines.



- Aménagement d'un espace de glisse (skate park)
- Aménagement d'un espace de grimpe (type parkour)
- Aménagement de deux terrains de basket 3x3 dont 1 couvert, avec des fresques au sol
- Aménagement de deux terrains de foot à 5
- Rénovation du terrain synthétique
- Rénovation des terrains de beach soccer, de tennis, de pétanque, de la piste d'athlétisme et des tribunes.

0,84 M€

C'est le coût estimé des projets Quai Louis Blanc & Île aux Sports.

■ CONSTRUCTION ET RÉNOVATION DE TERRAINS DE FOOTBALL SYNTHÉTIQUES

La Ville du Mans dispose de 10 terrains synthétiques (neuf pour le football et un pour le hockey sur gazon) construits à partir de 2001. À l'exception d'un dixième terrain synthétique livré au complexe de la Californie en 2019, l'état des surfaces de jeux ne permet plus de proposer des terrains de qualité, répondant aux exigences sportives du cahier des charges de la Fédération Française de Football.

Le renouvellement de ces neuf terrains est donc nécessaire et devra faire l'objet d'importants investissements dans les prochaines années.

La première tranche de cette opération, actuellement en cours, consiste au renouvellement des trois terrains synthétiques les plus anciens situés dans les complexes sportifs des Bruyères, Garnier Pagès et Auguste Delaune. La livraison des trois terrains rénovés est prévue pour la fin de l'été 2022.



C'est le coût estimé du projet.
Deux phases de rénovations : 2023 et 2025
Construction échelonnée de trois terrains à partir de la saison 2023/2024, tous les 2 ans.



■ RÉNOVATION D'ANTARES

Construit en 1995, Antarès dispose d'une capacité de 6 000 places assises en configuration sportive. Les tribunes d'origine ne répondent plus aux attentes actuelles. Le type de sièges n'existe plus en fabrication.

L'objectif est de remplacer l'ensemble des tribunes par des coques noires respectant les normes de conformité et de sécurité en vigueur.



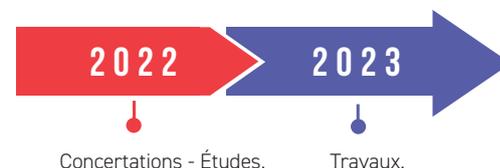
C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.

■ CONSTRUCTION D'UN BOULODROME

Pour la pratique de la pétanque, la Ville du Mans ne dispose que du boulodrome Drouot. Bâtiment vétuste et étroit, il ne permet pas la pratique en période hivernale de façon adaptée.

Le projet porte sur la création d'un boulodrome de 16 terrains de 13m x 3m et de l'aménagement de 64 terrains extérieurs.

L'objectif est de permettre l'accueil de compétitions départementales et régionales.



C'est le coût estimé du projet
(hors aménagement du terrain extérieur).
Maîtrise d'œuvre externe.



▪ RÉNOVATION DE GYMNASES

• Gymnase de la Briqueterie

Le gymnase de la Briqueterie a été détruit lors d'un incendie en mars 2018. Il était utilisé principalement par le collège Le Vieux Colombier en journée, les soirs et week-ends étaient destinés aux clubs sportifs locaux.

L'objectif est de permettre l'accueil des scolaires, des clubs dans des conditions optimales en construisant une salle multisports de 44 m x 24m, un dojo et une salle d'escalade de blocs.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



• Gymnase Florence Arthaud (Madeleine)

Le site vient de bénéficier de la construction d'une salle de quartier et une passerelle reliant Coulaines/Saint-Pavace est actuellement à l'étude. La rénovation du gymnase, construit en 1973, permettra de répondre aux attentes tant des usagers que des normes environnementales en vigueur. Le gymnase est utilisé par le collège de la Madeleine et par le club de basket du même nom.

L'objectif est de :

- rénover la charpente, l'isolation, le chauffage, l'éclairage, les sols sportifs,
- redistribuer les vestiaires (de 2 à 4) et les circulations (accès dojo différencié),
- intégrer un espace de convivialité.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en interne.



• Gymnase-Piscine Coubertin

Construit en 1966, l'équipement existant a la particularité d'avoir été conçu sur deux niveaux principaux avec une piscine située sous la partie gymnase.

Le réel enjeu du projet réside dans la rénovation de l'enveloppe thermique du bâtiment, mais également dans la nécessité de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite et dans l'opportunité de redonner une nouvelle image à cet équipement majeur de loisirs dans le paysage urbain du centre-ville.



- Rénovation de la charpente, de l'isolation, du chauffage, de l'éclairage, des sols sportifs
- Redistribution des vestiaires et des circulations dans la piscine
- Dissociation des entrées entre la piscine et le gymnase.



C'est le coût estimé du projet.
Maîtrise d'œuvre en externe.



• **Gymnase Alain Fournier**

Ce gymnase, datant de 1966, a intégré en 1990 un dojo et une extension pour des tribunes. Il est utilisé par le collège du même nom et par des sections historiques du JCM.



L'objectif est de le rénover pour permettre l'accueil des scolaires et des clubs dans des conditions optimales.



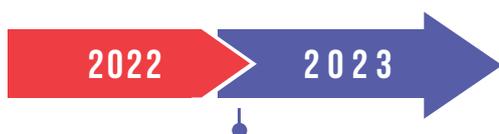
C'est le coût estimé du projet. Maîtrise d'œuvre en interne.

- Rénovation de la charpente, de l'isolation, du chauffage, de l'éclairage et des sols sportifs
- Redistribution des vestiaires et des circulations
- Intégration d'un espace de convivialité.

▪ **PROJET BMX**



Prévue au cœur du pôle d'excellence sportive, la piste de BMX sera accolée au vélodrome et disposera d'un éclairage. D'une longueur de 370 m, la piste bénéficiera d'une grille de départ électrique, primordiale pour l'apprentissage des jeunes compétiteurs et pour l'accueil d'organisations.



Début des travaux : fin 2022. Livraison : été 2023.

C'est le coût estimé du projet. Maîtrise d'œuvre externe.

▪ **AMÉNAGEMENTS SPORTIFS SUR LE SITE DE LA CALIFORNIE**

Véritable poumon sportif, le site de La Californie comprend des espaces de pratique de plein air (tir à l'arc, tennis, hockey sur gazon, football) et des espaces couverts (tennis, gymnase) sur plusieurs hectares. La multiplicité des disciplines sportives pratiquées et la diversité des pratiquants au sein d'un espace scolaire et de formation contribuent à la dynamique du site.



La Californie doit pouvoir répondre aux attentes des sportifs en redessinant les espaces de circulation et d'accès aux zones sportives et en rénovant les lieux de pratique.



Maîtrise d'œuvre externe.

HANDICAP ET INCLUSION

• Mobilité

Le Mans Métropole poursuivra son action déjà engagée depuis plusieurs années de mise en accessibilité des bâtiments publics, de son réseau de transport, et de l'espace public.

À ce jour, l'ensemble des bus et des tramways sont aux normes, la grande majorité des arrêts le sont également. Il en est de même des établissements accueillant du public.

Le Mans Métropole va lancer en 2022 son Plan d'Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics (PAVE) afin de faire le bilan des aménagements et parfaire les parcours pour pallier les discontinuités.

La métropole va également étoffer son service ACCESS dédié aux transports des personnes à mobilités réduites et géré par la SETRAM.



• Création d'un espace « Handicap & Inclusion » en cœur de ville

La mission Handicap se situe 72 rue du Miroir dans les locaux du service Aides et Soins à Domicile du CCAS de la Ville du Mans.

L'objectif de ce projet à l'étude est de créer un espace innovant, visible et accessible avec une nouvelle forme de présence physique et numérique en centre-ville.



• Éducation, Culture et Sports pour tous

Les musées et la mission handicap de la ville du Mans s'engagent dans un travail de fond avec les associations et structures du territoire pour **développer des outils et supports de médiation à destination des publics en situation de handicap** (déficience auditive, visuelle et intellectuelle).



L'objectif de ce projet est de rédiger des documents en Facile À Lire et à Comprendre (FALC), créer du mobilier inclusif, réaliser des vidéos doublées LSF ou créer des livrets tactiles.



C'est le coût estimé du projet jusqu'en 2024.

En parallèle, une **charte "Inclusion & Handicap"** est en cours d'élaboration pour permettre l'accueil qualitatif des personnes en situation de handicap sur l'ensemble des structures et des événements de la Ville et de Le Mans Métropole.

Elle va permettre de :

- Poursuivre le développement des activités accessibles à tous.
- Mettre en place des activités sportives accessibles.
- Améliorer l'accueil dans les centres de loisirs pour les 3/15 ans.
- Soutenir la création d'un Pôle Ressources Handicap.
- Mettre en place un mode de garde adapté.



• Habitat & Logement inclusif

Une vingtaine de projets entre 2021 et 2023 sont déjà à l'étude ou en cours de réalisation à l'échelle de la Métropole en partenariat avec l'ADAPEI, ADGESTI, ADIMC, PRH...



C'est le coût estimé des projets.



DR Freepik

GESTION DES CIMETIÈRES



Les objectifs :

- Éviter une perspective de saturation des emplacements à court terme.
- Une action forte de gestion permettant d'offrir des perspectives à l'horizon 2030-2040 (besoins de 2 840 emplacements de terrains et de 2 893 équipements cinéraires sur cette période).
- Engager une démarche de requalification paysagère des espaces et des équipements (cimetière jardins).



• Faciliter la rotation des emplacements par une politique de reprise forte, nécessitant la création d'ossuaires (300m³) • Construction de nouveaux emplacements cinéraires (jardins de dispersion, cavurnes et columbariums) • Extension des surfaces des cimetières par l'aménagement de terrains limitrophes (cimetière St-Georges, St-Pavin et Sud) • Aménagement de nouveaux espaces dans l'enceinte des cimetières.



C'est le coût estimé du projet.

:Of course LE MANS



Le Mans Métropole
16, av François Mitterrand
CS 40010 - 72039 Le Mans Cedex 9



Téléphone
02 43 47 47 47

